

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 16 Février 2014 - 16 Rabi' al-Thani 1435 - N° 514 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

9^e SESSION DE L'UNION
DES CONSEILS DES PAYS
MEMBRES DE L'OCI

M.Ould Khelifa
attendu
à Téhéran



Page 5

Essais nucléaires français en Algérie

LE MINISTRE
DES
MOUDJAHIDINE,
M. MOHAMED
CHÉRIF
ABBÈS :

«Le dossier
de l'indemnisation
n'est pas clos»



Page 24

PRÉSIDENTIELLE
2014

SELLAL À PARTIR DE MILA :

«Il existe des lignes rouges à ne pas franchir»

«Il existe des lignes rouges à ne pas franchir et des acquis à ne pas remettre en cause» à la veille de l'élection présidentielle, a indiqué samedi à Mila le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tout en insistant sur l'unicité et la cohésion du peuple algérien. «Nous allons vers des élections présidentielles (...), néanmoins, il existe des lignes rouges à ne pas franchir et des acquis à ne pas remettre en cause, car, il y va de notre devenir et de celui de nos enfants», a averti M. Sellal dans son allocution devant les représentants de la société civile de la wilaya de Mila. «Qu'il y ait des divergences politiques, cela ne pose pas de problèmes, mais que l'on ne s'aventure pas à jouer avec les acquis du peuple algérien», a-t-il poursuivi. Qualifiant les jours à venir de «décisifs» pour l'Algérie dans son parcours vers le «progrès» et la modernisation, le Premier ministre a assuré que l'Etat algérien ne «reviendra pas sur ses acquis», rappelant les acquis des quinze dernières années en matière de sécurité et de stabilité.

Page 3



HABITAT

PROGRAMME LPP:

Début de l'opération
de retrait des ordres
de versement

Page 5

INCIDENTS DE GHARDAÏA

Arrestation
des auteurs de trois
homicides volontaires

Page 4

GRÈVE DU SECTEUR
DE L'ÉDUCATION :

Vers le report
des examens
de fin d'année

?

Page 4

SCIENCE et VIE

Surpoids
Mon enfant
est-il
concerné ?

Pages 12-13

CULTURE

Oran :
Interdiction
d'entrée en
Algérie de
250 livres
importés

Page 5

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^e)

RÉSULTATS COMPLETS	
CSC-JSS	1-1
CRBAF-CABBA	2-0
MCO-JSK	0-0
CRB-MCA	0-1
MCEE-MOB	2-0
JSMB-ESS	0-2
RCA-ASO	0-0
USMA-USMH	2-1

Ligue 2:
NÁHD-ASK

2-0

JUSTICE

BORDJ EL KIFFAN
Ils abusent
d'une jeune fille
et poignardent
son ami

15 et 5 ans de prison

Page 9

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Persistance d'un temps relativement chaud et ensoleillé devenant pré-orageux en cours d'après-midi/soirée vers les régions intérieures de l'Ouest. Les vents seront en général faibles à modérés (0/40 Km/h) de secteur sud-ouest vers les régions de l'intérieur. La mer sera belle localement peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps devenant de plus en plus nuageux et assez frais vers les régions du Sud-Ouest (Tindouf-Adrar-Béchar) avec localement activité pluviau-orageuse en cours d'après-midi/soirée. Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 Km/h) avec fréquents tourbillons de sable.

CET APRÈS-MIDI À HYDRA

Réunion des secrétaires des mouhafadhas du FLN



Amar Saïdani, secrétaire général du BP du parti du Front de libération nationale (FLN) réunira les secrétaires des mouhafadhas au siège du parti cet après-midi à 14h. Les membres du BP sont en tournée dans les wilayas et les kasmas pour mettre en place les dispositifs d'intervention dans la campagne électorale de la présidentielle. MM. Zehali, Boumehdi, Mazzouzi et Merabet sont respectivement à Tamanrasset, Témouchent, Tiaret, Tissemsilt et Oum El Bouaghi.

CE MATIN À DJENANE EL MITHAK

Signature d'une convention de jumelage entre les CHU du Nord et du Sud

Sous le patronage du ministère de la santé et de la réforme hospitalière, les centres hospitalo-universitaires (CHU) du nord et ceux du sud du pays, signeront ce matin à 9h30 à Djenane El Mithak une convention de jumelage.

FADS : APPEL AU DON DE SANG

«Rendre l'espoir et le sourire»

La Fédération algérienne des donneurs de sang a lancé hier un appel au don de sang, à l'occasion de la journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cet appel lancé en collaboration avec le ministère des affaires religieuses et des Wakfs et l'Agence nationale du sang, est adressé à

DANGERS DU GAZ BUTANE

La caravane Naftal à Birtouta et Baraki

La caravane de sensibilisation sur l'utilisation du gaz butane initiée par Naftal au début du mois courant, fera escale aujourd'hui dans les communes de Birtouta et Baraki. La prochaine halte de la caravane sera demain dans la commune de Beni Messous et au niveau de la direction de l'action sociale de la wilaya.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	24°	10°
Oran	19°	08°
Annaba	27°	08°
Béjaïa	27°	09°
Tamanrasset	23°	10°

Horaires des prières

Dimanche 16 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:10
Dohr	13:02
Asr	16:04
Maghreb	18:31
Isha	19:50



LA BONNE NOUVELLE DE M. MOHAMED EL GHAZI

Le service public s'est «sensiblement» amélioré

Le Ministre auprès du Premier ministre chargé du service public, Mohamed El Ghazi a affirmé samedi à Mila que le service public s'est «sensiblement» amélioré.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre Abdelmalek Sellal à Mila, M. El Ghazi a indiqué que «le programme élaboré par le comité interministériel pour alléger les charges notamment administratives a permis d'améliorer sensiblement le service public qui,



a-t-il dit, «s'améliore de jour en jour».

Dans le même contexte, le responsable a indiqué que le citoyen «commence à ressentir cette amélioration et nous espérons être à la hauteur de ses attentes».

CE MATIN À 10H30

Le président du CGEA, Habib Yousfi, invité du Forum de DK News

Le président de la confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), M. Habib Yousfi, sera l'invité ce matin à 10h30 du Forum de DK News sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.

L'hôte du journal animera une conférence-débat ayant pour thème «Développement



économique et social, rôle des entreprises du secteur privé».

No comment



PÊCHE

Ferroukhi à Oran et Tlemcen

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, effectuera aujourd'hui et demain, des visites de travail et d'inspection dans les wilayas d'Oran et Tlemcen.



EN COLLABORATION AVEC L'AMBASSADE DES USA

2^e session de formation à la gestion des catastrophes au profit des corps de sécurité



Dans le cadre de l'application de son programme de formation au profit de ces officiers, la Direction générale de la Protection civile en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie lance aujourd'hui et jusqu'au 20 février la seconde

session de formation au profit des corps de sécurité : Protection civile, Sécurité et Gendarmerie nationale, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les trois institutions pour la gestion des situations de crise et les catastrophes.

5^e ÉDITION DE LA COPA COCA-COLA ALGERIE

Tournoi national les 28 février et 1^{er} mars au stade de l'ITS de Ain Bénian



15 ans. Des tournois de qualification ont été organisés sur tout le territoire national. En 2013 la compétition a intégré des participants des 35 plus grandes wilayas et plus de 412 matchs ont été disputés.

«Les quatre premières éditions de la Copa Coca-Cola Algérie ont permis à 5 000 jeunes joueurs de disputer une vraie compétition de football. Nous avons soutenu le programme d'inscription au tournoi avec de larges campagnes publicitaires, et avons même permis aux jeunes de s'inscrire via le web et les réseaux sociaux», a déclaré M. Wahib Benissa-Tahar, Directeur général de Coca-Cola Algérie.

Lire en page 19

PRÉSIDENTIELLE 2014

SELLAL À PARTIR DE MILA :

«Il existe des lignes rouges à ne pas franchir»

«Il existe des lignes rouges à ne pas franchir et des acquis à ne pas remettre en cause» à la veille de l'élection présidentielle, a indiqué samedi à Mila le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tout en insistant sur l'**«unicité et la cohésion du peuple algérien»**.

«Nous allons vers des élections présidentielles (...), néanmoins, il existe des lignes rouges à ne pas franchir et des acquis à ne pas remettre en cause, car, il y va de notre devenir et de celui de nos enfants», a averti M. Sellal dans son allocution devant les représentants de la société civile de la wilaya de Mila. «Qu'il y ait des divergences politiques, cela ne pose pas de problèmes, mais que l'on ne s'aventure pas à jouer avec les acquis du peuple algérien», a-t-il poursuivi.

Qualifiant les jours à venir de «décisifs» pour l'Algérie dans son parcours vers le «progrès et la modernisation», le Premier ministre a assuré que l'Etat algérien ne «reviendra



pas sur ses acquis», rappelant les acquis des quinze dernières années en matière de sécurité et de stabilité. «Nous ne renouerons pas avec le passé», a-t-il soutenu, à ce propos, avant de noter qu'il serait «inconcevable» que l'on dénie les réalisations du Président Abdelaziz Bouteflika dans ce domaine. Evoquant ceux qui revendentiquent un «printemps arabe» en Algérie, M. Sellal a estimé que

«tous les jours de l'Algérie sont semblables à un 'printemps' de stabilité, d'entente, de cohésion, de savoir et de progrès». Au début de la rencontre du Premier ministre avec les représentants de la société civile de Mila, une minute de silence a été observée par l'assistance à la mémoire des victimes du crash de l'avion militaire, survenu mardi dernier près d'Oum El Bouaghi.

3 VOIES...

A l'approche de l'élection présidentielle, la scène politique s'anime et les débats ont tendance à prendre une autre tournure. Comme cela se passe de par le monde, une échéance électorale est toujours propice à des débats passionnants où tous les coups semblent être permis.

L'Algérie ne fait pas exception dans la mesure où l'élection présidentielle du 17 avril prochain présente un enjeu pour le pays, ce qui explique les sorties médiatiques des uns et des autres. Les langues se délient et chacun y va de ses interprétations ou de ses «révélations».

On assiste ainsi à des déballages médiatiques qui amusent beaucoup plus la galerie sans pour autant intéresser le citoyen, lequel est davantage préoccupé par son quotidien et l'avenir du pays. Toutefois,

il faut mettre ces débats passionnés et passionnants sur le compte de la démocratie.

Les avis des uns et des autres dénotent que la liberté d'expression n'est pas une utopie en Algérie. Au contraire, les différents acteurs s'expriment librement. Cependant, plusieurs personnalités et partis politiques ont appelé à préserver les institutions de la République et éviter la diffamation et l'invective.

Les partis politiques qui sont en précampagne électorale ont jusqu'à fait montré d'obligation de réserve. Il est vrai que les avis divergent sur la prochaine élection électorale et chaque partie défend sa thèse, ce qui est somme toute, de bonne guerre.

En vérité, trois voies se dégagent de ce bouillonnement politique, à savoir d'un candidat de consensus. Autrement dit, leur opposition au 4^e mandat présidentiel n'est pas sui-

sident Bouteflika, ceux qui en sont contre et les partisans du boycott. Il faut reconnaître dès le départ que ceux qui appellent au boycott sont disqualifiés par l'opinion publique nationale dans la mesure où les Algériens qui ne votent pas, ne répondent pas aux consignes des partisans du boycott, mais ils le font par «habitude» pour reprendre leurs propos.

Quant à ceux qui s'opposent à un quatrième mandat, ils l'ont fait déjà savoir mais ils n'arrivent pas à s'unir dans un front comme c'est le cas de ceux qui soutiennent le Président Bouteflika pour un autre mandat.

Les opposants au 4^e mandat affichent leur attitude de manière timide et ont du mal à s'unir autour d'un candidat de consensus. Autrement dit, leur opposition au 4^e mandat présidentiel n'est pas sui-

vie par une alternative à proposer aux électeurs algériens.

En revanche, ceux qui soutiennent l'actuel chef de l'Etat font le forcing et l'affichent de manière ostentatoire. Ils s'appretent même à mener campagne en sa faveur.

En ce sens, l'animation que connaît la scène politique nationale est tout à fait ordinaire. Il faut saluer à ce propos la classe politique et les personnalités qui appellent à préserver les institutions de la République, sachant que ce sont ces institutions qui ont sauvé l'Algérie de la horde terroriste dans les années 1990. Ces mêmes institutions ont permis à l'Algérie de rester debout en mettant l'intérêt du pays au-dessus de toutes les considérations politiques et politiciennes.

F. C.

CRASH DE L'AVION MILITAIRE

Le général de corps d'armée Gaïd Salah salue l'élan de solidarité

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a salué l'élan de solidarité et les sentiments de compassion exprimés suite au crash de l'avion militaire survenu mardi dernier à Oum El Bouaghi. Le vice-ministre de la Défense nationale «présente ses remerciements et exprime toute sa considération à tous les responsables des diverses institutions de l'Etat, aux partis politiques, aux organismes, à tous les représentants de la société civile, aux médias et à tous les citoyens pour l'élan de solidarité et les sentiments de compassion qu'ils

ont exprimés lors de l'épouvantable tragédie survenue suite au crash de l'avion militaire qui a fait soixante-dix-sept martyrs et un blessé dans un état critique», a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Les réactions des différentes franges des citoyens à travers tout le territoire national, suite au déplorable accident d'un avion de transport militaire, imprégnées de marques de cohésion, de sympathie, de solidarité et de réelle fraternité envers toutes ces victimes, qu'Allah leur accorde Sa miséricorde, et que nous comptons Insha Allah parmi les martyrs du devoir national, sont autant de signes ma-

nifestes et indéniables de la solidité des attaches qui lient le peuple algérien à son Armée», a souligné le général de corps d'armée. «Bénis soient ces sentiments populaires nobles et sincères, qui impriment en nous en tant que militaires les marques de reconnaissance d'estime et de respect que nous vous le peuple et qui nous incite et encouragent davantage à toujours aller de l'avant avec détermination et résolution dans le but suprême de préserver le legs de nos vaillants Chouhada et perpétuer le message de Novembre», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale.

**L'Algérie au-dessus de tout et de tous !**

Kamel Cherif

A deux mois de l'élection présidentielle, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est intervenu avec force et autorité pour mettre un holà aux dépassements que connaît la scène politique. Il est vrai que la fièvre de la présidentielle va crescendo, mais l'éthique et, par conséquent, l'Algérie doit être préservée.

L'intérêt du pays doit être mis au-dessus de tout et de tous, le moment n'étant pas propice aux polémiques et à l'invective. C'est ce qui ressort du message du Président de la République, adressé à toutes les parties qui interviennent dans les débats précédant le rendez-vous du 17 avril prochain. Au contraire, la prochaine échéance politique devrait permettre à l'Algérie d'en sortir grande, d'autant plus qu'elle reste une référence en matière de stabilité dans la région.

Alors que les autres pays de la région continuent de souffrir des retombées de ce qui est appelé «le printemps arabe», l'Algérie poursuit et consolide son processus démocratique, à la faveur de la tenue, à la date prévue, de l'élection présidentielle.

Il faut rappeler qu'après une décennie noire marquée par l'effusion du sang des Algériens, le pays a réussi en un laps de temps à se ressaisir et à réhabiliter ses institutions élues. Le processus électoral a pu être rétabli, malgré une situation hostile et austère du fait de la violence et du terrorisme auxquels faisait face le pays dans les années 1990.

C'est dire que la paix et la sécurité ont été recouvrées à un prix fort et au terme d'efforts monstrueux couronnés par l'approbation par référendum de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Il s'agit en fait d'un édifice construit ou rebâti pierre par pierre afin de permettre aujourd'hui à l'Algérie de jouter d'une stabilité qui fait rouvrir d'envie les pays de la région.

Une stabilité retrouvée grâce à la conjugaison des efforts des différentes parties, à leur tête les forces de sécurité et notamment l'Armée populaire nationale, laquelle était demeurée républicaine et a de ce fait préservé la République contre tous les aventuriers.

Aujourd'hui encore, l'ANP veille à la sécurité du pays, en témoignant sa riposte contre l'agression de Tiguentourine et sa mobilisation quotidienne et permanente contre les nombreuses tentatives d'infiltration aux frontières des groupes terroristes, lesquels pullulent dans la région du fait de la situation instable au Mali et en Libye.

En ce sens, l'intervention du Président de la République dénote que la présence de l'Etat est plus que jamais forte et fait de la préservation de ses institutions constitutionnelles une priorité et une ligne rouge à ne pas franchir.

Ainsi tout le monde est averti et personne, quels que soient son grade et son statut, ne doit remettre en cause les institutions de l'Etat, garantes de la stabilité du pays. Maintenant que les règles du jeu sont définies, la précampagne électorale peut commencer et chacun peut y aller de ses arguments tout en étant averti que les symboles et les institutions de l'Etat ne peuvent en aucun cas faire l'objet de marchandage ou de polémique.

INCIDENTS DE GHARDAÏA Arrestation des auteurs de trois homicides volontaires

Les éléments de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa sont parvenus à identifier les auteurs des homicides volontaires commis à l'encontre de trois citoyens de cette wilaya durant les échauffourées survenues récemment à Ghardaïa, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn). Le premier crime, survenu le 19 janvier 2014, a été commis suite une rixe qui a éclaté entre les jeunes du quartier Chabet Nichane à Ghardaïa, faisant nombre de blessés dont un jeune âgé de 36 ans répondant aux initiales de «H.S-K.» qui a succombé à ses blessures cinq jours plus tard.

Les investigations ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs de cet homicide. Il s'agit de deux individus répondant aux initiales de «H.A.» et «B.M-H.», lesquels ont été déférés le 26 janvier devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a décidé de leur comparution devant le juge d'instruction près la même juridiction. Ce dernier les a placés en détention préventive pour homicide volontaire avec prémeditation. Le deuxième crime, enregistré le 5 février, a coûté la vie au jeune «B.I-A.» âgé de 23 ans suite à une rixe entre jeunes du quartier Mermad à Ghardaïa. Après identification des auteurs, les éléments de la Police judiciaire ont arrêté cinq individus répondant aux initiales de «B-A.», «S.H-B.», «S.M-H.», «B-N.D.» et «S-R.», lesquels ont été présentés mardi dernier devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a décidé de leur comparution devant le juge d'instruction près la même juridiction. Ce dernier les a placés en détention préventive pour homicide volontaire avec prémeditation. Quant au troisième crime, il a été commis le 6 février à l'encontre du jeune «B. B.» âgé de 38 ans, décédé des suites de ses blessures dans une rixe entre les jeunes du quartier Mermad. Les investigations ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs de cet homicide. Il s'agit de quatre individus répondant aux initiales de «B-A.» et «M-Y.», «B-H-A» et «B-K-A.», lesquels ont été déférés mardi devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a décidé de leur comparution devant le juge d'instruction près la même juridiction. Ce dernier les a placés en détention préventive pour homicide volontaire avec prémeditation.

Poursuite de la campagne nationale de reboisement dans l'ouest du pays

La campagne nationale de reboisement «Plantons ensemble...un arbre pour chaque Algérien» s'est poursuivie samedi dans plusieurs wilayas de l'Ouest avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la protection civile et des conservations des forêts. A Oran, au niveau de la forêt «Mont noir», située sur l'axe routier Oran-Gdyel-Kristel, pas moins de 10.000 plants ont été mis en terre lors de cette opération de reboisement, organisée en coordination avec l'organisation nationale pour la sauvegarde de l'environnement et l'échange touristique. A Ain Témouchent, 5.000 plants de pin d'Alep ont été mis en terre au niveau de la forêt de Dzioua relevant de la commune d'Ain Tolba. La forêt avoisinant le cratère de Dzioua du nom d'un ancien volcan utilisé comme barrage d'une capacité de 13 millions de mètres cubes a enregistré, le 28 décembre écoulé, la mise en terre de 5.500 plants de pin d'Alep, rappelé M. Hachemi Farid, chef de bureau de la protection de la faune et de la flore auprès de la conservation des forêts d'Ain Témouchent. Cette sortie, la huitième du genre, a été marquée également par la mobilisation d'importants moyens matériels pour assurer la réussite de cette opération. A Mostaganem, la campagne de reboisement a permis la mise en terre de 6.500 plants au niveau de plusieurs sites forestiers des communes de Ain Sidi Cherif, Ain Tedles et Sidi-Ali, selon la conservation des forêts. L'opération a vu la participation des éléments de l'ANP, des services techniques des communes concernées, des élèves d'établissements éducatifs et des membres d'associations à caractère écologique et de la société civile.

Quelque 70.000 arbustes ont été plantés à travers les communes de cette wilaya depuis le début de cette opération dépassant ainsi l'objectif de mise en terre de 30.000 arbres. A Tlemcen, la journée du samedi a été marquée en zones rurale et urbaines par une campagne de reboisement et d'embellissement au niveau des placettes publiques et espaces verts à travers la wilaya, a indiqué une source responsable de la conservation des forêts.

Une opération de nettoyage et d'embellissement, à laquelle ont pris part des volontaires parmi les jeunes, les services de la conservation des forêts, a été effectuée également au niveau du cimetière de la commune de Hennaya, située à 11 kilomètres du chef-lieu de wilaya et des sites environnementaux, en prévision de la commémoration de la journée du chahid et l'anniversaire de la création de l'organisation nationale des enfants de chouhada, comme l'a souligné le secrétaire du bureau de wilaya de cette organisation.

Une autre opération de volontariat a été organisée par l'association «Nour» pour la protection et la sauvegarde de l'environnement de la wilaya ciblant des structures publiques et les artères principales du quartier «Aïn Defla».

Une opération de reboisement similaire a été également effectuée dans la wilaya de Tiaret par les éléments de l'ANP, de la Gendarmerie nationale et de la protection civile.

L'opération, qui a ciblé notamment la route reliant la commune d'Aïn Bouchekif à l'aéroport, le carrefour Sidi Hasni, la zone de Kolia dans la commune de Mechraa Sfa, Djebel El Hachiya et la forêt de Aouda, a pour but la promotion du sens environnemental auprès de l'ensemble des couches de la société, en vue de concrétiser le projet «cité verte, route verte, boulevard vert» et le renforcement des liens «Armée-Nation», a-t-on indiqué.

APS

GRÈVE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION : M. Baba Ahmed n'écarte pas l'éventualité du report des examens de fin d'année

Le ministre de l'éducation nationale, M. Abdelatif Baba Ahmed n'a pas écarté samedi à Alger l'éventualité du report des examens de fin d'année 2013-2014, si la grève qui connaît le secteur se poursuivait pour la quatrième semaine consécutive «pour la raison de l'impossibilité de rattraper le retard accusé dans les cours».

En raison de l'ilégitimité de la grève observée par certains syndicats de l'éducation nationale, le ministère de tutelle a eu recours, dans un premier temps, selon son premier responsable, à l'envoi de mises en demeure aux enseignants grévistes «puis à l'envoi de décisions de licenciement à l'adresse des enseignants ayant refusé de regagner leurs postes». Le ministre a qualifié la grève des syndicats de «désobéissance» aux lois en vigueur, appelant les grévistes «à la retenue et à mettre l'intérêt de l'élève au dessus de toute considération».

Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) avait décidé vendredi de reconduire la grève pour la quatrième semaine consécutive à compter de dimanche 16 février.

La nature et la durée de la grève seront définies par le bureau national élargi qui se réunira durant les prochains jours, avait indiqué le syndicat.

Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef) n'ont pas encore pris leurs décisions quant à la poursuite ou non de la grève.

Ces syndicats avaient séparément appelé à une grève pour la révision du statut particulier, notamment, dans son volet relatif aux promotions et à l'actualisation de la prime de zone dans la région du sud et des Hauts Plateaux.



les 50 % que dans une seule wilaya». A une question sur le «retard accusé par la tutelle pour la satisfaction des revendications des partenaires sociaux, le ministre a reconnu la légitimité de certains revendications qui ont été définitivement tranchées». Cependant, il a insisté sur l'ilégitimité de certaines revendications qui impliquent avant tout l'intervention du secteur de la fonction publique.

Passant en revue les taux de participation à la grève publiés dans la presse, M. Baba Ahmed a appelé à assurer de la véracité de ces taux, soulignant que le taux de suivi pour le cycle secondaire «n'a pas dépassé les 20% et ne dépasse

Dialogue de sourds !

La grève dans le secteur de l'Education national entame sa quatrième semaine, à partir d'aujourd'hui. Un dialogue de sourds semble s'installer entre les syndicats du secteur et le ministère de l'Education nationale. Chaque partie campa sur sa position, prenant ainsi en otage des millions d'élèves au niveau national.

Un mois de grève devrait certainement laisser des traces et les élèves n'auront jamais le temps de terminer les programmes de l'année scolaire en cours. Les réunions tenues par le ministère de l'Education nationale et les assurances qu'il avait données aux syndicats grévistes ne semblent pas satisfaire ces derniers. Le ministère avait affirmé, à maintes reprises, qu'il a dépassé ses prérogatives en matière de satisfaction des revendications des syndicats car certaines requêtes de ces mêmes syndicats ne relèvent pas des attributions du ministère de l'Education nationale. Malgré cela, la tutelle affirme avoir fait des efforts pour rester à l'écoute des revendications des syndicats et tenter de les satisfaire autant que possible.

Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a estimé dans un communiqué que le procès verbal du ministère de l'Education était vide de tout contenu, déniant et méprisant». Il a jugé que ce PV n'a pas pris en compte

les revendications des syndicats du secteur, ce qui explique la reconduction de la grève.

Ainsi, ce syndicat maintient la pression et annonce la reconduction de la grève dès aujourd'hui. Les autres syndicats devraient suivre, comme ce fut le cas la semaine dernière. Cela a fait dire au ministère que la grève prend une autre tourne et devient «politique». Ce débrayage intervient aussi dans une conjoncture plutôt spéciale et délicate du fait de l'approche de l'échéance du 17 avril prochain. A l'évidence, des parties tenteraient de récupérer cette grève, d'autant plus que tous les coups et tous les moyens sont susceptibles d'être utilisés lors de la campagne électorale.

Quoi qu'il en soit, les élèves restent les premières victimes de cette grève sans fin. A cet effet, les associations des parents d'élèves se concertent et comptent faire entendre leur voix, elles aussi. Ces associations ont déjà saisi la fédération nationale des parents d'élèves et comptent observer, dès aujourd'hui, un sit-in au niveau du ministère de l'Education nationale. Les associations des parents d'élèves devraient de ce fait user de tout leur poids et leur pression pour mettre fin à une grève qui n'a que trop duré et dont les conséquences seront, à coup sûr, néfastes sur le niveau des élèves.

Kamel Cherif

Oran : Interdiction d'entrée en Algérie de 250 livres importés

Quelque 250 titres de livres importés portant atteinte à la religion et l'histoire de la révolution algérienne et traitant de la sorcellerie ont été interdits d'entrée en Algérie, a-t-on appris lors du salon national du livre qui se poursuit depuis jeudi dernier à Oran. Ces livres ont été importés en majorité du Liban, d'Egypte et de France, a-t-il indiqué.

Il a rappelé que les livres qui portent atteinte à la religion et à l'histoire de la révolution algérienne et qui font l'apologie du chiisme, de l'extrémisme et du terrorisme sont interdits d'entrée en Algérie. Au sujet des livres édités par le ministère des Affaires religieuses en 2014, le responsable a signalé l'ouvrage sur cheikh Ahmed Hamani traitant de «la fetwa et son rôle dans la stabilité sociale» et un supplément du magazine de la culture islamique consacré au savant cheikh Remlassi natif de Kalaa entre Reliziane et Mascara. Le ministère s'attèle à publier

un livre sur un autre cheikh inconnu de Sétif appelé «Ettabani» qui enseignait à la Mecque et une autre publication sur cheikh Bey Benalem. Parmi les nouvelles publications du ministère, une édition du Coran avec le son et la vidéo avec des lectures algériennes de cheikh Mohamed Megatli et cheikh Riad El Djazairi. Des exemplaires seront distribués aux mosquées et aux chaînes de radios, a-t-on indiqué.

Le ministère des Affaires religieuses participe au Salon national du livre à Oran, qui sera clôturé le 22 février courant, avec un stand de 38 titres, aux côtés de 130 maisons d'édition exposant plus de 15.000 titres.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA LE PREMIER MINISTRE À MILA **L'Etat «déterminé» à améliorer les conditions de vie des Algériens**

- *M. Sellal plaide pour l'émergence d'un système associatif efficace*
- *Une Cour de justice pour la wilaya de Mila*
- *Prise en charge des attentes des citoyens*
- *Inauguration la stèle Abdelhafid Boussouf et le cimetière du complexe historique*
- *Le Premier ministre inspecte le projet d'extension du centre universitaire*
- *Visite du pôle urbain de Grarem Gouga*
- *Unité de recyclage de plastique à Chelghoum Laïd*
- *Sellal plaide pour des jumelages entre les universités algériennes et leurs homologues étrangères*



L'Etat est «déterminé» à améliorer les conditions de vie des Algériens, a assuré hier à Mila le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, tout en rappelant que le pays se dirige vers la «stabilité» et le «progrès» grâce à la politique de Réconciliation nationale du président Abdelaziz Bouteflika.

«L'Etat est déterminé à améliorer les conditions de vie des Algériens quelqu'en soit le prix. Le pays se dirige vers la stabilité et le progrès grâce à la politique de Réconciliation nationale du président Abdelaziz Bouteflika», a indiqué M. Sellal, lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Mila.

Tout en soulignant l'intention de l'Etat à combattre «définitivement» les crises du logement et du chômage et à améliorer les prestations du service public, le Premier mi-

nistre a soutenu que le pays ne «reviendra jamais sur ses acquis sociaux» mais qu'au contraire, ces derniers seront «renforcés». Réitérant le refus du gouvernement de s'appuyer uniquement sur les recettes énergétiques, il a insisté, en outre, sur la nécessité de créer d'autres richesses pour gérer l'emploi, en mettant en exergue l'apport de la jeunesse, dont les seuls étudiants représentent 1,4 million de la population algérienne.

«C'est cela notre trésor», a-t-il insisté, avant de souligner la «volonté» du gouvernement à asseoir les principes de démocratie, de justice et de bonne gouvernance et à renforcer la liberté d'expression à travers le soutien à la presse (publique et privée).

Il a affirmé, dans ce cadre, que «la construction de l'avenir se fait avec la participation de tous».

PROGRAMME LPP: **Début de l'opération de retrait des ordres de versement**

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a entamé samedi la réception de souscripteurs au programme de logement promotionnel public (LPP) pour le retrait des ordres de versement de la première tranche du montant du montant, a constaté l'APS.

Le siège de la sous-direction de l'entreprise à Bab Ezzouar (Alger) a connu une forte affluence des souscripteurs venus réceptionner l'ordre de versement de la première tranche du montant fixé à 500 000 DA dans un délai de deux mois.

L'entreprise continuera d'accueillir 1 000 souscripteurs par jour jusqu'à la fin de l'opération le 15 mars prochain, a indiqué Saïd Amalou, le sous-directeur de l'entreprise.

Dimanche prochain, l'opération débutera dans les autres wilayas du pays au niveau des directions régionales concernées.

Au premier jour de l'opération, l'accueil a été «acceptable», selon la majorité des souscripteurs approchés par l'APS en dépit de certains dysfonctionnements d'ordre organisationnel dus à la convolution de 1 000 souscripteurs sans fixer, pour autant, l'heure exacte de réception engendrant un stationnement des concernés durant les premières heures de la journée devant l'entrée principale de l'entreprise.

Certains ont dû attendre leur tour pendant plus de quatre heures alors que d'autres ont vite fait de prendre les choses en main en procédant à l'organisation du passage en fonction de l'heure d'arrivée de chacun. Une initiative saluée par le responsable de l'ENPI.

Concernant le non respect de l'ordre chronologique pour les convocations, M. Amalou a imputé cela à la finalisation du traitement des dossiers qui passe, lui, par plusieurs étapes dont la consultation du fichier national.

Des souscripteurs ont eu du mal à retrouver leurs noms sur les listes établies sans référence aucune ni au numéro d'inscription ni à l'ordre alphabétique.

Le prix du M² fixé à 80 000 DA toutes taxes comprises

Le nombre des souscripteurs au programme LPP est de 46 000 dont plus de 23 000 pour la capitale soit la moitié du nombre des souscripteurs à l'échelle nationale. Les souscripteurs qui reçoivent les convocations sont appelés à payer un montant de 500.000 DA comme première tranche du prix du logement dans un délai de deux mois. Le souscripteur recevra après une année, la décision de pré-affectation. Une commission sera chargée, durant les mois prochains, de définir les critères d'accès au logement en tenant compte notamment du nombre des membres de la famille et des capacités financières du souscripteur. Le même responsable a écarté la possibilité de recourir à la fiche de voeux ajoutant que le lieu de résidence sera pris en compte avec la possibilité d'introduire des recours.

Par ailleurs, les souscripteurs peuvent bénéficier, à la faveur de la décision de pré-affectation, d'un crédit bancaire pour compléter le prix du logement mais il peut toutefois s'acquitter de la totalité du prix du logement avant la récep-

tion des clés, s'il en a les moyens financiers.

Selon l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), 80.000 DA TTC est le prix du mètre carré. Le prix du logement au titre du programme LPP est d'environ 6,4 millions de DA pour un F3 (80m²), 2 millions de DA pour un F4 (100 m²) et 9 millions de DA pour un F5 (125 m²).

Concernant les projets, M. Amalou a indiqué les études relatives aux projets programmés ont été achevées alors que les travaux de réalisation de plus de 16 000 logements LPP ont été lancés.

Ainsi, les travaux de réalisation de 8 000 logements à Alger ont été lancés à Sidi Abdellah et Samouni (Ouled Fayet), Birkhadem, Ain Benian, Bordj El Kiffan, Reghaia, Rouiba, Ain Tayba, Zeralda, Bab Ezzouar et les Eucalyptus.

Selon les contrats conclus avec les entreprises de réalisation, les délais de réalisation varient entre 24 et 34 mois avec la possibilité d'étendre cette échéance de quelque mois dans certains cas.

Le même responsable a indiqué que toutes les conditions ont été réunies pour concrétiser ce programme à financement public estimé à 1 000 milliards de DA après la signature, l'année passée, d'une convention avec le Crédit populaire algérien (CPA) au nom de l'ensemble des banques publiques.

Ces logements spacieux seront réalisés par des matériaux de qualité et seront dotés de meilleurs moyens de confort nécessaires dont des ascenseurs de marques mondiales, des parkings sous sol et des espaces verts.

ALGÉRIE - SERBIE **Le président Bouteflika félicite son homologue serbe pour la fête nationale de son pays**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue serbe, Tomislav Nikolic, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer avec lui à consolider la coopération entre les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de la République de Serbie m'offre l'agréable opportunité de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de bien-être pour le peuple serbe ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisiss cette occasion pour vous réaffirmer ma disponibilité à œuvrer, conjointement avec vous, à la consolidation des liens historiques d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

PARLEMENT **Ould Khelifa participe à la 9^e session de l'Union des Conseils des pays membres de l'OCI à Téhéran**



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, participera aux travaux de la 9^e session de l'Union des conseils des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) prévue mardi et mercredi prochains à Téhéran (Iran). La délégation parlementaire prendra part aux réunions qui se tiendront en marge de la conférence dont l'ordre du jour prévoit l'adoption du rapport de la 16^e session de l'Assemblée générale de l'Union et celui de la commission des experts chargés d'examiner le document de déclaration du parlement islamique outre l'adoption du projet d'amendement des résolutions de l'Union sur la base du nouveau statut.

D'autre part, les participants procèderont à l'adoption des rapports des commissions des affaires politiques et relations extérieures, des affaires économiques, de l'environnement, des droits de l'homme et de la famille outre l'examen et l'adoption des décisions issues de la 3^e réunion du comité permanent des affaires de la Palestine et celles devant émaner de la 3^e conférence des parlementaires musulmanes, selon la même source.

La tenue de la session sera précédée par la 16^e réunion de l'Assemblée générale de l'Union prévue lundi et celle des quatre commissions spécialisées samedi et dimanche. La 3^e réunion du comité permanent des affaires de la Palestine et la conférence des femmes parlementaires musulmanes ont débuté vendredi.

APS

Rencontres à Alger d'intervenants dans l'Agriculture, l'agroalimentaire, l'eau et la recherche

L'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA) lance aujourd'hui à Alger une série de manifestations scientifiques et économiques destinées aux PME du secteur de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de l'eau en Algérie en vue de concrétiser des partenariats internationaux, apprend-on samedi auprès du ministère de l'Agriculture et du développement rural.

Ces manifestations qui se poursuivront jusqu'à mercredi prochain sont organisées dans le cadre du projet FAWIRA, mis en œuvre en janvier 2012 par un consortium de trois pays (Algérie, Espagne et Italie) ainsi qu'un cabinet européen d'expertise, REDINN, spécialisé dans le management de l'innovation.

Elles visent à «fédérer» les efforts de toutes les parties prenantes en vue d'identifier et de mettre en place des projets de partenariat «concrets» et «féconds» dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'eau», selon le communiqué.

Outre les entreprises du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'eau, prendront part à ces rencontres des centres de recherche, des institutions publiques d'appui à l'investissement et à l'innovation ainsi que des Directions relevant des ministères de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, poursuit-on de même source.

Financé par la Commission européenne sur trois ans, le projet FAWIRA est consacré au renforcement des capacités de coopération internationale dans la recherche dédiée à l'agriculture, l'eau et l'alimentation en Algérie.

Le projet qui relève du septième Programme-cadre européen (FP7) pour la recherche et le développement technologique, et coordonné par l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), vise à renforcer les capacités de coopération en matière de recherche entre l'Algérie et l'Union européenne dans les régions relevant du FP7. Il vise également à développer un centre d'excellence pour l'agriculture, l'eau et l'alimentation.

Plusieurs objectifs lui sont en outre assignés, dont particulièrement «le renforcement des capacités de l'INRAA en matière de recherche collaborative, le développement des capacités d'innovation dans le secteur de l'eau de l'agriculture, et enfin, l'intégration des réseaux internationaux de recherche-développement», selon le ministère de l'Agriculture.

Au plan de développement socio-économique, FAWIRA va promouvoir «les bonnes pratiques» en matière de management des projets internationaux, renforcer la coopération et les échanges entre les parties prenantes, les décideurs, les PME et les institutions académiques à l'échelle internationale, toujours selon la même source. Selon ses initiateurs, le projet va renforcer les capacités d'intervention de l'Algérie à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche et de l'innovation dédiées aux questions de l'eau et de l'agriculture, et consolider le processus de développement et de création de PME innovantes dans le domaine.

APS

MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA POST-2015 DU SYSTÈME ONUSIEN

M. Babès pour une implication des sociétés civiles

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Séghir Babès, a plaidé à

Rome pour la pleine implication des sociétés civiles dans la mise en œuvre de l'agenda post 2015 devant être adopté par la prochaine Assemblée générale de l'Onu, indique samedi le CNES dans un communiqué.

M. Babès a pris part aux travaux du Conseil d'administration de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) qui vient de se tenir dans la capitale italienne.

Lors des travaux, M. Babès, également président d'honneur de l'AICESIS, «a exposé les éléments clés d'un plaidoyer visant la pleine implication des sociétés civiles organisées dans la mise en œuvre de l'agenda post 2015 devant être adopté par la prochaine Assemblée générale de l'Onu». Rappelant, à cet



égard, la «très grande complexité» de la phase de transition qui va marquer le passage des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs de développement durable (ODD), notamment, pour ce qui est des pays du Sud, il a mis en exergue «le rôle capital de toutes les forces vives de nos diverses formations sociales en vue d'impulser l'ensemble des dynamiques requises par une telle transition». Le président du CNES a fait valoir «le caractère incoercible des consensus à bâtir, tant à l'interne qu'à l'international, autour des plateformes-base constituées par le triptyque nécessairement solidaire d'une croissance économique auto-entretenue, d'un partage équitable des fruits de cette croissance et, enfin, d'une préservation/valorisation des actifs environnementaux garantissant la durabilité écologique».

C'est d'ailleurs, dans cette perspective globale, a-t-il rappelé, que vient d'être créé l'institut de développement durable d'Alger (dépendant de l'Université des Nations unies UNU-IR-RADA) dont le démarrage les activités devront démarrer avant la fin de l'année 2014.

CÉRÉALES: Légère baisse des importations des céréales en 2013



La facture des importations algériennes des céréales a atteint 3,16 milliards de dollars en 2013, en baisse de 0,6% par rapport à l'année d'avant, en dépit d'une hausse de 2,5% des quantités importées, a-t-on appris auprès des Douanes. En 2013, les importations des céréales ont totalisé 3,16 milliards de dollars, contre 3,18 milliards de dollars à la même période en 2012, reculant de 0,62%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Les quantités importées ont atteint 10,03 millions de tonnes en 2013, contre 9,79 millions de tonnes, en hausse de 2,55%, durant la même période de référence, selon les chiffres du Cnis obtenus par l'APS. La facture des importations de blé a connu une stagnation en 2013 pour atteindre 2,12 milliards de dollars, soit la même valeur des importations de 2012,

relèvent les Douanes algériennes.

Les quantités de blé (tendre et dur) importées ont atteint 6,30 millions de tonnes, enregistrant un léger recul (-0,66%) par rapport à l'année d'avant (6,34 millions de tonnes). Les importations de blé dur ont atteint 433 millions de dollars pour une quantité de 1,08 million de tonnes, celles du blé tendre ont dépassé, quant à elles, les 5,2 millions de tonnes pour une valeur de 1,68 milliard de dollars, selon le Cnis. Ce sont les importations de blé tendre qui continuent d'alourdir la facture céréalière de l'Algérie, qui produit de plus en plus de blé dur et d'orge. Selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), une étude a été réalisée par la filière céréales pour améliorer la production du blé tendre, le plus utilisé notamment pour la farine panifiable et la pâtisserie.

Par ailleurs, le Cnis relève que les importations d'orge ont atteint près de 152,3 millions de dollars pour une quantité de 514,798 tonnes en 2013, en hausse de 33,6% en termes de valeur par rapport à 2012. Pour les importations de maïs, les Douanes relèvent, qu'elles ont totalisé 891,78 millions de dollars en 2013 pour une quantité de 3,2 millions de tonnes, contre 942,16 millions de dollars en 2012, en baisse de 5,35% en valeur.

La production céréalière de la campagne 2012-2013 a atteint 49,1 millions de quintaux au niveau national, en baisse de 900.000 quintaux par rapport à la saison précédente. Ce recul de la production s'explique, selon les professionnels, par la sécheresse qui a touché durant cette période wilayas de l'Est du pays, le plus utilisé notamment pour la récolte nationale céréalière. De ce fait, l'Etat a déci-

cidé de soutenir les agriculteurs pour créer de nouveaux périmètres irrigués en vue d'accroître la production céréalières.

L'Algérie avait produit 5,12 millions de tonnes lors de la campagne 2011-2012, alors qu'une production record (6,12 millions de tonnes) avait été enregistrée en 2008-2009. Les besoins nationaux en céréales sont estimés à environ 8 millions de tonnes/an, ce qui classe l'Algérie comme l'un des plus importants pays importateurs de céréales. Le défi est de hisser le rendement à l'hectare à, au moins, 30 quintaux/ha durant les cinq prochaines années contre 18 qx/ha en moyenne actuellement et 6 qx/ha en 1962. Quant à la superficie céréalière, elle est toujours la même (3,4 millions ha), et tout doit se jouer sur le rendement, estiment les professionnels.

Hausse des matières premières sur les marchés mondiaux

La tendance générale des matières premières a été largement orientée vers la hausse la semaine dernière avec un prix du baril à proximité des 109 dollars tirant dans son sillage le reste des matières premières.

Les prix du pétrole ont fini la semaine stable tiraillés dans l'ensemble entre de mauvais chiffres pour l'économie américaine et la perspective d'une amélioration de la demande mondiale. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait en fin d'échanges 108,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 108,33 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars montait à 99,98 dollars, contre 98,41 dollars le vendredi précédent.

Les cours du cacao ont atteint de nouveaux plus hauts en deux ans et demi cette semaine, dans un marché en déficit d'offre, tandis que le café et le sucre se maintenaient à des niveaux élevés en raison de la sécheresse persistante au Brésil.

Les prix du sucre ont hésité, tiraillés entre informations baissières et haussières pour les cours de cette matière première. La persistance du temps sec au Brésil (premier producteur et exportateur mondial de sucre), qui pourrait endommager le développement des cannes à sucre, fait craindre une moindre récolte. Cela a donc soutenu les cours du sucre, comme ce fut déjà le cas la semaine dernière.

Mais d'un autre côté, l'annonce de l'octroi de subventions pour l'exportation de sucre en Inde et la perspective d'un nouveau surplus d'offre sur le marché mondial en 2014-2015 a pesé sur les prix, selon des analystes. Le marché du sucre est continuellement en situation d'excédent d'offre depuis la saison 2010/2011.

A Londres, la tonne de SUCRE BLANC



pour livraison en mai valait 441 dollars, contre 432,50 dollars pour le contrat de mars le vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mai valait 15,94 cents, contre 15,68 cents pour le contrat de mars sept jours auparavant.

Les cours du café sont restés à des niveaux élevés, après avoir atteint des plus hauts depuis plusieurs mois à cause de la sécheresse au Brésil. L'Etat brésilien du Minas Gerais, où se trouve la grande majorité des cultures caféières du pays, est particulièrement touché par ce temps anormalement sec, alors que les fruits des cafetières sont en pleine maturation pour être récoltés à partir d'avril.

A Londres, la tonne de ROUSTA pour livraison en mai valait 1.802 dollars, contre 1.829 dollars pour le contrat de mars le vendredi précédent. A New York, la livre d'ARABI A pour livraison en mai valait 141 cents, contre 136,60 cents pour le contrat de mars sept jours auparavant.

Pour le cacao, les cours ont poursuivi leur progression marquant de nouveaux plus hauts depuis deux ans et demi dans un marché souffrant d'un déficit d'offre.

Le marché du cacao a souffert lors de la saison dernière d'un déficit d'offre sur le marché mondial, estimé pour l'instant à 160.000 tonnes par l'Organisation internationale du cacao (ICO), et devrait également être en déficit en 2013/2014. Sur le Liffe de Londres, la tonne de CA-CAO pour livraison en mai valait 1.851 livres sterling vendredi, contre 1.850 livres sterling pour le contrat de mars le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2.959 dollars, contre 2.896 dollars pour le contrat de mars sept jours plus tôt.

Les cours du blé et du maïs ont béné-

ficié de bonnes ventes à l'exportation notamment le blé, soutenu par les nouvelles craintes concernant la production de cette céréale aux Etats-Unis alors que le pays traversait une nouvelle vague de froid, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux.

Le boisseau de blé pour la même échéance s'est établi à 5,9825 dollars contre 5,7750 dollars vendredi dernier (+3,6%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a fini vendredi à 4,4525 dollars contre 4,4425 dollars en fin de semaine dernière (+0,2%).

Le boisseau de soja également pour livraison en mars a clôturé à 13,3725 dollars contre 13,3150 dollars (+0,5%). Pour les métaux précieux, l'or a grimpé à son plus haut niveau depuis trois mois, soutenu par une très forte demande chinoise et par un affaiblissement du dollar. Sur le London Bullion Market, l'once d'OR a terminé à 1.320 dollars contre 1.259,25 dollars le vendredi précédent.

L'once d'ARGENT a clôturé à 21,09 dollars, contre 19,87 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont été soutenus par de solides données sur les importations chinoises de matières premières.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 74,58,50 dollars vendredi, contre 71,43 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.751,75 dollars la tonne, contre 1.722 dollars, le plomb valait 2.140 dollars la tonne, contre 2.132 dollars, l'étain valait 22.930 dollars la tonne, contre 22.160 dollars, le nickel valait 14.295 dollars la tonne, contre 14.140 dollars et le zinc valait 2.044,75 dollars la tonne, contre 2.064 dollars.

mation de lait plus de 30 % de la quantité nécessaire en lait de poudre. Comment expliquez-vous qu'en dépit de cela, elles n'arrivent pas à répondre aux besoins des citoyens sachant qu'avant la crise, une moindre quantité était suffisante», s'est interrogé, en outre, le ministre.

Face à cette situation, les services de contrôle de la qualité et des prix relevant du ministère du Commerce s'attellent à «déterminer la responsabilité» des unités qui n'utilisent pas la matière première qui leur est destinée aux fins initiales et la «détournement pour la revendre même hors des frontières», a indiqué M. Nouri.



des services du contrôle de la qualité confirme leur responsabilité dans le détournement de la matière première de son usage initiale».

«Nous considérons qu'il n'y pas de crise, car, dès le début des perturbations, nous avons assuré aux unités de transfor-

TIZI-OUZOU Quatre projets d'investissement public avalisés en 2013 par le conseil national d'investissement

Le conseil national d'investissement (CNI) a avalisé, en 2013, quatre projets d'investissement public de type de l'Agence nationale du développement de l'investissement au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour un montant global de 21,625 milliards de dinars et une prévision de création de 363 postes de travail, a-t-on appris du directeur du guichet local unique décentralisé de l'ANDI.

«L'importance de ces projets réside, au-delà de leurs économiques, dans le fait qu'ils ont été accordés par le CNI, instance gouvernementale chargée de veiller à la promotion de l'investissement, suite à une disposition de la loi de finances 2013 portant le plafonnement de ce type d'investissement de 500 millions de DA à 1,5 milliard de DA», a indiqué à l'APS M. Maskri Smaïl.

Le premier de ces projets agréé par le CNI, présidé par le Premier ministre, consiste en l'extension de l'activité du complexe textile de Draa Ben Khedda (ex Cotifex), pour un montant de 2,9 milliards de DA, avec à la clef la création d'environ 200 emplois qui viendront s'ajouter aux 600 existants.

Doté d'une enveloppe de 14,5 milliards de DA pour la création de 53 emplois, le deuxième projet est inscrit à l'actif de la Société algérienne de gestion des réseaux (GRTE). Afin de rendre opérationnelles, dans les meilleurs délais, les deux projets de création de zones industrielles à Mekla et à Draa El Mizane, afin de faire face au manque du foncier industriel dont souffre l'acte d'investissement au niveau de la wilaya, il a été décidé d'ores et déjà, sans attendre l'achèvement de l'aménagement de ces zones, de doter celles-ci de deux structures de gestion relevant de l'agence d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF).

Ce projet est affecté d'une enveloppe globale de 3,23 milliards de DA, avec une prévision de création de 110 emplois pour les deux zones.

Par le passé, le CNI a agréé, au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, 13 projets d'investissements publics, d'un montant global de 40,527 milliards de DA, pour une offre globale de 2,971 emplois.

Pour sa part, le guichet unique décentralisé de l'ANDI de Tizi-Ouzou a validé, durant l'année 2013, quatre projets d'investissement public, d'un montant global de 1,161 milliard de DA pour l'extension des activités de moteurs industriels de l'entreprise Electro-industrie de Fréha, spécialisée dans la fabrication de transformateurs électriques et de moteurs industriels, ainsi que l'augmentation des capacités de production des entreprises textiles de Tizi-Ouzou, Ain El Hammam et Larba Nath Ira-thene. L'ensemble de ces extensions d'activités devrait générer 175 emplois.

Le bilan d'activités du guichet unique décentralisé ANDI Tizi-Ouzou couvrant la période allant du 1er décembre 2009 au 31 décembre dernier, fait état, tel que présenté par son responsable, de l'agrément d'un total de 3.518 projets d'investissement inscrits pour un montant cumulé de 78,751 milliards de DA, pour une offre globale de 18.552 emplois.

Sur ce nombre de projets agréés, 908 l'ont été au titre de l'exercice 2013, pour un montant jumelé de près de 29 milliards de DA, pour la création de 5.732 emplois, est-il précisé.

APS

• PERTURBATIONS DANS LA DISTRIBUTION DU LAIT:
Les Unités de transformation responsables seront fermées

Les unités de transformation du lait à l'origine des perturbations qui continuent de toucher la filière lait seront fermées, si l'enquête des services du contrôle de la qualité confirme leur responsabilité dans cette situation, a assuré samedi à Mila, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural qui s'exprimait à la presse en marge de la visite de travail du Premier ministre à Mila, a affirmé que «des unités de transformation du lait à l'origine des perturbations qui continuent de toucher la filière lait seront fermées si l'enquête

BLIDA

Une dizaine de jeunes apiculteurs participent à une foire de miel

Une dizaine de jeunes apiculteurs prennent part à la foire de miel, ouverte samedi au centre commercial Errahma, à Blida, pour se poursuivre jusqu'au 27 février en cours.



Les apiculteurs exerçant dans les localités de Beni Tamou, Beni Mered, Mouzaïa, Chréa, Hatabia et Ouled Yaïch prennent part à cette manifestation commerciale, qui a connu, dans les premières heures de son ouverture, une

grande affluence des riverains. «Tous les exposants à cette foire sont des diplômés universitaires qui ont préféré investir dans l'apiculture avec leurs propres moyens», a indiqué à l'APS M. Brahim Ouahib, un des apiculteurs qui a fait

part également d'un projet de création d'une association afin de «mieux s'organiser et défendre les intérêts des jeunes».

Durant la douzaine de jours que durera cette foire, les jeunes apiculteurs visent à

écouler leurs produits, mais aussi à «se faire connaître auprès des citoyens», a noté M. Ouahib. «Les jeunes ont aussi un savoir-faire à faire valoir et peuvent apporter leur contribution au développement de la filière», a-t-il souligné.

TLEMCEN

Une vingtaine de photographes en formation

Plus d'une vingtaine de photographes débutants et avertis sont actuellement en formation à Tlemcen, a-t-on appris samedi d'un responsable de l'association «La Grande Maison». Cette formation, conjointement organisée par les instituts français de Tlemcen, d'Oran d'Annaba et l'association culturelle «La Grande Maison» de Tlemcen, comporte, entre activités, des ateliers de formation sur l'autopортrait, la retouche photo et autres techniques de base dont a besoin chaque photographe. Ces ateliers sont encadrés par des photographes français spécialisés dans l'autopортrait, à l'exemple de Nadia Wicker, qui a organisé, au siège de l'association, sis au sein du site historique d'El Mechouar, une exposition intitulée «Nuwa» et dont les œuvres sont un mixage entre les techniques photographiques et l'art plastique.



Ayant son propre style et sa conception personnelle de l'autopортrait, cette photographe réalise des œuvres photographiques de toute beauté en utilisant à la fois les techniques de la photo (pose longue) et celles du maquillage et d'esthétique qui laissent croire que ces images sont l'œuvre d'un artiste plasticien. Ces journées photos sont également encadrées par d'autres photographes français tels que Nicolas Senegas, spécialiste dans la retouche photo, Philippe Serenon, directeur du festival «Photomed», et Anne Le Tri de l'agence «Magnum».

Les artistes, chacun dans son domaine, tentent de transmettre leur savoir-faire et leurs expériences aux photographes de Tlemcen. Cette formation a été également marquée par des sorties photos à Oran et à Mostaganem et par la projection de films documentaires sur l'œuvre et le parcours de certains photographes connus à l'instar de William Klein et autres.

GHARDAÏA

Près de 200 personnes participent à la course «fraternité et la concorde»

Quelque deux cents (200) personnes de la wilaya de Ghardaïa de différentes catégories d'âge dont quatorze (14) jeunes filles ont pris part samedi à une course pour «la fraternité et la concorde entre les habitants du M'Zab», a-t-on constaté. Organisée sur près de 10 km entre l'Oasis d'El Ateuf et le centre ville de Ghardaïa, à l'initiative de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et la direction de la jeunesse et des sports de Ghardaïa (DJS), cette course ambitieuse de semer la concorde, la paix et la cohésion sociale au sein de la population de la vallée du M'Zab, a indiqué un membre organisateur de la DJS.

La manifestation, qui se veut également une occasion pour inciter les jeunes et les enfants à la pratique du sport

dans la région, véhicule «une symbolique modeste et concrète pour la réconciliation et la concorde entre les jeunes de Ghardaïa», a souligné le responsable. «Un effort sportif partagé peut devenir une aubaine pour tisser des liens d'amitié de fraternité entre les participants», a souligné un participant à cette course avant d'ajouter que «cette action suscite l'adhésion sincère et chaleureuse de tous pour la fraternité et la réconciliation entre les habitants de cette région».

«Cette initiative sportive, a pour objectif de promouvoir, via une aventure sportive partagée, la fraternité et la cohésion sociale entre les habitants de la région du M'Zab, et effacer les stigmates des événements qu'a connus Ghardaïa dernièrement», a souligné



des son côté un officier de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa. «Cette course vise à rapprocher les gens pour mieux se comprendre, mieux se connaître et intensifier la cohésion sociale dans cette ville», a-t-il conclu. Une remise de prix d'encouragement au pro-

fit de jeunes athlètes locaux, ainsi qu'un hommage à des figures connues dans les domaines du sport sera effectué prochainement par la DGSN en collaboration avec la DJS de Ghardaïa, ont indiqué les organisateurs.

APS

ADRAR Mise en exploitation d'un service hospitalier Mère-Enfant à Timimoune

Un service mère-enfant de 60 lits a été mis en exploitation dans la commune de Timimoune (220 km au nord du chef-lieu de wilaya), a-t-on appris samedi auprès de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (Dsrph).

Une enveloppe globale de 670 millions DA, retenue dans le cadre du Fond de développement des régions du Sud (FDRS), a été consacrée à la réalisation de cette structure, outre un coût de 100 millions DA dégagé pour son équipement, a précisé le directeur du secteur, Abdellahim Lalama. Ce service hospitalier, implanté sur une superficie de 2.540 m² au niveau de l'entrée de la ville de Timimoune, dispose d'une salle d'accouchement, d'un laboratoire, d'un service des urgences, un autre de réanimation, d'un bloc opératoire, selon la fiche technique du projet. Il offre une meilleure prise en charge médicale au profit des femmes et des enfants de la région du Gourara, a indiqué M. Lalama.

EL OUED Plus de 360 projets approuvés par le CALPIREF en 2013



Au moins 360 projets d'investissement ont été approuvés en 2013 par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) d'El-Oued, a-t-on appris samedi auprès des responsables de la wilaya.

Les porteurs de ces projets ont bénéficié d'autorisations pour l'obtention d'assiettes foncières destinées à l'investissement pour lancer leurs activités, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la wilaya M. Bekouche Hamou. Ces projets d'investissement à caractère industriel seront lancés au niveau des treize (13) zones d'activités délimitées à travers le territoire de la wilaya, alors que les projets liés aux activités de services seront implantés à l'intérieur du tissu urbain, a-t-il précisé. Ils sont versés dans plusieurs segments d'activités, notamment l'industrie de transformation relative au conditionnement de produits dattiers, des chambres froides, des unités de production de plastique, et des ateliers de montage de produits semi-finis, a ajouté la même source. Une augmentation de 80% du nombre de projets d'investissement a été relevée en 2013, comparativement aux cinq dernières années, selon le même responsable.

BORDJ EL KIFFAN

Ils abusent d'une jeune fille et poignardent son copain

Repris de justice notoires,
Karim 37 ans, Rachid 31 ans, Ali 28 ans et Khaled 26 ans lesquels, sans pudeur ni retenue aucune, se sont adonnés à un viol collectif sur la personne de Sabrina, âgée de 25 ans et porté plusieurs coups de couteau à son copain Samir. Cette histoire s'est passée à Bordj El Kiffan.



Sabrina et son copain Samir entourés par 4 hommes sont forcés de les suivre sous le menaçant d'un couteau, et se retrouvent dans une baraque. Karim assène des coups de couteau à Samir et la jeune Sabrina qu'il n'hésite pas à déflorer après l'avoir menacée en brandissant un couteau. Après quoi, c'est au tour des trois autres de s'acharner, l'un après l'autre, sur la pauvre fille. Leur forfait accompli, les malfrats se dispersent.

Le médecin légiste confirme le défloration de la jeune fille. Avant l'expertise médicale, une plainte fut déposée par le

père de Sabrina, Madjid, auprès des services de police qui ne tardent pas à interroger les agresseurs. Le dossier fut posé sur le bureau de juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui inculpe les quatre malfaiteurs de «viol et coupe et blessures à l'aide d'une arme blanche».

Convincre de tous les arguments confirmant les délits reprochés à ces violents, le juge les place sous mandat de dépôt jusqu'en ce mois de février 2014, date de leur comparution devant le tribunal d'Alger. Le représentant du ministère public, lors de son réquisitoire, insiste sur

la gravité de cette agression, et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Karim et 8 ans de prison ferme pour Rachid, Ali et Khaled.

L'avocat de la défense, pour sa part plaide les circonstances atténuantes.

A la fin des délibérations, le président du tribunal d'Alger prononce une peine de 15 ans de prison pour Karim, et 5 ans de prison ferme contre Rachid, Ali, et Khaled en vertu des articles 336 / 1 et 337 du code pénal.

A. Ferrag

BORDJ BOU ARRÉIDJ : 13 blessés dans un accident entre un autocar et une voiture

Treize voyageurs ont été blessés dans un accident de la route à la sortie sud de Bordj Bou Arreridj, impliquant un autocar et une voiture légère, dans la matinée d'hier, a-t-on appris de cellule de la protection civile. Sur la RN 45, qui relie Bordj Bou Arreridj à M'Sila, une voiture a percuté un bus qui arrivait en sens inverse.

Les passagers, âgés de 9 à 60 ans ont été pris en charge par une équipe médicale à l'hôpital Bouzidi Lakhdar. Ils ont tous quitté l'hôpital.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

M. B.

AIN TEMOUCHENT

La gent féminine préfère la formule de formation «femmes au foyer»

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep) de la wilaya d'Aïn Temouchent a relevé un engouement des femmes pour le mode de formation «femmes au foyer» initié par cette administration, a-t-on appris, de cette institution.

Sur un total de 3 264 postes de formation (tous modes de formation compris) ouverts par la Dfep, pour la session de février, 383 femmes sont déjà opté pour cette formule qui les qualifie pour l'obtention d'un éventuel microcrédit Angem, préalablement à la création de leurs micro-entreprises, précise-t-on.

Le nombre de femmes inscrites pour le moment représente la moitié du quota des 835 postes de formation ouverts par la direction au profit des femmes au foyer.

Pour cette nouvelle session qui débutera officiellement le 2 mars prochain, la Dfep a enregistré l'inscription, à ce jour, de 1 020 stagiaires, dont 274 en formation résidentielle sur un total de 885 postes ouverts, 140 en apprentissage (sur 804) et 193 en cours du soir (sur 425, dont 30 postes diplômants). Il faut ajouter à cela 14 inscriptions en formation par passerelles, deux en formation qualifiante et 14 pour les entre-

prises privées, souligne-t-on.

Par ailleurs, la Dfep a ouvert, en matière de formation carcérale 315 postes devant contribuer à la réinsertion sociale des pensionnaires de centres de rééducation, une fois leurs peines achevées.

Dans le domaine de la formation résidentielle, la prochaine rentrée sera marquée par l'ouverture de six nouvelles spécialités. Il s'agit de «l'environnement et l'hygiène», «enquêteur et étude de prix», «secrétaire de bureau», «comptabilité gestion», «agent commercial» et «conduite et entretien d'équipements et engins de chantiers».

MÉDECINE INTERNE

6% des femmes enceintes souffrent d'un diabète gestationnel

Le Professeur Mohamed Belhadj, chef de service médecine interne de l'EHU (1er novembre) d'Oran a indiqué, samedi, qu'à l'échelle nationale 6% des femmes enceintes souffrent d'un diabète gestationnel, d'où la nécessité, selon lui, d'un diagnostic précoce et d'un suivi rigoureux pour éviter les complications. «Les données nationales montrent que sur une population de 100 femmes enceintes, on diagnostique 6 cas de diabète gestationnel, c'est-à-dire des cas découverts pour la première fois durant la grossesse, d'où la nécessité d'un suivi rigoureux de ces cas», a indiqué à l'APS, le Professeur Belhadj, en marge des 7èmes journées de diabetologie de l'EHU, ouvertes samedi à Oran.

Le spécialiste, également président du comité national du diabète, a insisté sur le suivi de ces cas pour éviter ensuite des malformations chez le bébé ou des complications durant l'accouchement. «Les femmes enceintes souffrant de diabète gestationnel sont bien prise en charge au niveau de l'EHU d'Oran qui dispose d'une unité spéciale qui s'occupe du suivi continu de la

femme diabétique enceinte jusqu'à l'accouchement», a-t-il assuré.

Le choix du thème de la rencontre -le diabète chez la femme- s'explique, selon le praticien, par le fait que la femme présente des spécificités qu'il faille prendre en considération et étudier comme la contraception, la grossesse, la ménopause et bien d'autres aspects encore.

Ces 7 journées de diabetologie sont marquées par la participation de spécialistes nationaux et étrangers à France et de Belgique qui débattront de divers thèmes comme la prise en charge du diabète chez la femme enceinte, les pompes à insuline et grossesse diabétique, la contraception et le diabète, le risque cardio-vasculaire chez la femme diabétique.

Une exposition est organisée par plusieurs firmes et laboratoires étrangers pour exposer leurs produits comme les médicaments et les différentes gammes de glucomètres et styrlos à insuline, commercialisés à l'échelle nationale.

TIZI-OUZOU

ÇA S'EST DÉROULÉ À TIMIZART

Un bureau de poste cambriolé en plein jour

Le bureau de poste de la commune de Tizi-Ouzou a été victime d'un cambriolage spectaculaire, hier, samedi aux environs de 9 heures du matin. Le hold-up a été perpétré par des individus armés qui sont repartis avec la cagnotte dans la somme n'a pas encore été révélée. Selon des sources locales, des individus encagoulés sont entrés dans l'agence postale située en plein centre du chef-lieu de la Timizart N'sidi Mansour. Notons que la commune en question est distante du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou de quelques 25 km. Menant de leurs armes le q'uis ont braqué sur le receveur celui-ci a été obligé, selon des témoins, d'ouvrir le coffre. Ils semblerait que l'acte a été bien préparé car il coïncide avec le paiement des retraites des veuves de chahid. Depuis bien longtemps déjà, les bureaux de poste situés dans les localités lointaines du chef-lieu de wilaya ont été les victimes de ce genre de banditisme. La dernière en date, la poste située au chef-lieu de la commune de Boudjima, il y a près d'une mois, a été attaquée par des individus armés et encagoulés. Le mode opératoire est similaire à celui utilisé hier à Timizart. Ils ont d'abord venus à bord d'un véhicule qu'ils ont garé devant le portail de la poste. Ils sont en suite descendus et sont entrés dans l'agence. Les présents sur les lieux ont assisté impuissants à l'acte. Après avoir braqué leurs armes sur les employés, ils les ont sommés d'ouvrir les coffres. Une fois la cagnotte récupérée ils sont partis sans être inquiétés.

La situation n'est pas nouvelle. Beaucoup de bureaux de poste ont fait l'objet d'actes similaires depuis les années 2000. Ce qui a d'ailleurs obligé les pouvoirs publics à fermer beaucoup de bureaux de poste située dans les villages les plus reculés. Aujourd'hui que le calme semble revenir, les autorités concernées ont commencé à rouvrir certaines postes. Mais avec ce genre de banditisme comme celui d'hier, la démarche risque d'être compromise.

K.N.A

SELON LA PROTECTION CIVILE

9 morts et 56 blessés suite aux accidents durant les dernières 48hs

• 2 enfants meurent asphyxiés à Salda

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 56 autres personnes ont été blessées lors de plusieurs accidents de la circulation survenues durant la période du 13 au 15 février à travers le territoire national, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bechar avec 2 morts et 9 blessés suite à deux accidents de la circulation survenus au niveau de la RN 04 et de la RN 04.

Les unités de la Protection civile qui ont enregistré 4361 interventions durant cette période sont intervenues pour évacuer d'urgence vers les structures hospitalières, 22 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage dans les vilayats de Mascara, Saïda et Annaba. Malheureusement, 2 enfants sont morts asphyxiés par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à la cité 56 logements dans le chef-lieu de la wilaya de Saïda.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile des wilayas de Tlemcen et Ain Temouchent sont intervenus pour le repêchage et l'évacuation de cinq (5) cadavres de ressortissants africains, découverts en état de décomposition au large de la mère.

MIGRATION CLANDESTINE

Une ONG marocaine appelle les autorités à «cesser de jouer le rôle de gendarme» de l'UE

Une ONG marocaine de défense des droits de l'homme a appelé les autorités à «cesser de jouer le rôle de gendarme» de l'UE et de respecter leurs engagements internationaux après la mort, la semaine dernière, de plusieurs migrants subsahariens, près de l'enclave espagnole de Ceuta (Sebta, nord du Maroc) du fait de l'intervention de la garde civile espagnole qui a utilisé, selon elle, des balles en caoutchouc.

L'Association marocaine des droits humains (Amdh) a réaffirmé, dans un communiqué, «la nécessité pour le Maroc de cesser de jouer le rôle de gendarme de l'Union européenne, et du respect de ses engagements internationaux en matière des droits humains des migrants et demandeurs d'asile» suite au drame qui est survenu lorsque quelque 300 migrants cachés dans une forêt avaient tenté de traverser vers Sebta au travers du grillage qui plonge dans la mer. Selon l'ONG, les migrants «furent pris en tenaille par les forces auxiliaires marocaines armées de gourdins d'un côté et la guardia civil espagnole qui a tiré avec des balles en caoutchouc sur les migrants engagés dans la mer, ce qui a provoqué -selon de nombreuses sources- la mort de 14 personnes, et la blessure de dizaines d'autres à des degrés de gravité variables».

L'ONG estime que depuis l'annonce par l'Etat marocain de sa «nouvelle politique migratoire» (septembre 2013) et de la «réregularisation exceptionnelle» des immigrants en situation d'admission irrégulière, les autorités publiques ont multiplié «les interventions répressives» dans la région nord et particulièrement près des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla dans le but d'obliger les migrants subsahariens à évacuer cette zone et se replier sur Rabat, la capitale, loin des frontières espagnoles.

Appel à l'Espagne à

traduire les responsables devant la justice, la responsabilité de la Commission de l'UE engagée

La même source considère que «c'est dans ces conditions de terreur, mêlée au peu de crédit qu'accorde la grande majorité de ces migrants à la «nouvelle politique migratoire» et à la volonté réelle de l'Etat de respecter leurs droits humains fondamentaux et de garantir la sauvegarde de leur dignité, que se répètent les tentatives de traverser la frontière, soit au travers des grillages qui encerclent les deux enclaves, soit par voie maritime».

Elle ajoute que «ceux qui réussissent tombent souvent dans les mains de la guardia civil espagnole qui les soumet à différentes sortes de violences avant de les refouler illégalement, avec leurs blessures comme l'attestent des photos et vidéos prises par des journalistes espagnoles» tandis que «ceux qui échouent dans la tentative sont récupérés par les autorités marocaines qui leur font subir diverses brimades et violences».

Après avoir condamné ce qu'elle a qualifié «assassinat» de ces migrants subsahariens, toutes les exactions et violences qu'ils subissent, et de toute action qui porte atteinte à leur dignité, l'AMDH a appelé les autorités espagnoles à «traduire les responsables de ces massacres devant la justice, en application du principe de non soustraction à la justice en matière d'atteinte grave aux droits humains».

Selon elle, la responsabilité de ces événements incombe à la Commission de l'UE qui n'a cessé d'encourager ces transgressions au droit tant à travers la ligne sécuritaire qui détermine sa politique migratoire et de droit d'asile, que son silence et sa non condamnation de ces exactions qui se répètent sur les versants nord et sud de la Méditerranée» et a déclaré sa «réprobation de toutes les atteintes et transgressions aux droits des migrants subsahariens de la part des autorités marocaines et demande de



traduire les responsables devant la justice». Enfin, l'ONG a invité «toutes les forces démocratiques à continuer la lutte pour une vraie nouvelle politique des migrations, respectueuse de la dignité humaine et des engagements internationaux du Maroc en matière des droits humains».

HRW critique les mauvais traitements infligés aux migrants

L'ONG américaine de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW) estime à 25.000 le nombre de Subsahariens entrés illégalement au Maroc mais il n'y a pas de «recensement exact» de ces migrants. Dans son dernier rapport de 79 pages, focalisé sur la région de l'Oriental (nord-est du Maroc), intitulé «Abus et expulsions: les mauvais traitements infligés aux migrants d'Afrique subsaharienne au Maroc», HRW a appelé le gouvernement marocain à mettre fin à «l'usage d'une force excessive à l'encontre des migrants subsahariens et «aux retours et expulsion de force des migrants sans procédure régulière», affirmant que les forces de sécurité marocaines violaient leurs droits. L'ONG écrit notamment dans ce rapport établi à fin octobre 2013 et rendu public lundi dernier à Rabat: «Alors que le Maroc a le droit de surveiller ses frontières et de faire appliquer les dispositions légales pour contrôler l'immigration, ce pays ne devrait pas se livrer à des traitements cruels, inhumains ou dégradants envers les migrants, en les frappant, leur volant leurs possessions et en détruisant leur abris de fortune». En réaction à ce rapport, le porte-parole du gouvernement marocain M.

Mustapha El-Khaldi a estimé qu'il n'était «pas totalement équitable à l'égard de la nouvelle politique migratoire adoptée par le royaume» en se basant sur «des données et allégations qui concernent la période où cette nouvelle politique n'était pas encore en vigueur». Selon lui, le Maroc a entamé une opération de régularisation exceptionnelle au profit d'environ 25.000 immigrés, ayant débuté le 1er janvier 2014 et qui va durer une année, ajoutant qu'elle a permis «rien que durant un mois de recevoir près de 10.000 demandes de régularisation». Le gouvernement marocain a annoncé, en septembre 2013, qu'il mettait en œuvre une nouvelle politique d'immigration et d'asile, basée sur un ensemble de recommandations formulées par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) contenus dans un rapport dans lequel il a souligné les atteintes aux droits humains à l'encontre des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés au Maroc. Le CNDH avait appelé le gouvernement à respecter la constitution du Maroc et ses engagements internationaux en matière de droits des réfugiés et des demandeurs d'asile, des migrants et des victimes de la traite des êtres humains. Les côtes de Tétouan, Nador, Tanger et Al Hoceima dans le nord du Maroc sont les lieux privilégiés par les émigrants clandestins, en majorité des Subsahariens, pour tenter de rejoindre l'Europe via les côtes espagnoles. Une partie d'entre eux essaient d'entrer dans les enclaves espagnoles de Sebta et Melilla, par voie terrestre tandis que d'autres tentent de traverser le détroit de Gibraltar, large de 14,4 km.

La République tchèque compte 441 500 étrangers

La Tchéquie compte 441.500 ressortissants étrangers en situation régulière, a annoncé l'Office tchèque des statistiques (CSU). En République tchèque, un habitant sur vingt-cinq est étranger. A la fin de l'année 2013, la République tchèque a recensé 441.500 étrangers sur son territoire. Plus de la moitié d'entre eux s'y sont installés de façon durable.

A Prague, 13 % des habitants sont des étrangers, précise le CSU. Entre 2001 et 2008, le nombre d'étrangers avait considérablement augmenté en République tchèque tandis que leur nombre a stagné, au cours des cinq années dernières ne représentant que 4,1 % de la population totale. Ces statistiques ne prennent pas en compte que le nombre des ressortissants étrangers en situation illégale en République tchèque dont le nombre a atteint en 2013 un total de 413 personnes contre 358 en 2012.

TEMPÊTE

100 000 foyers privés d'électricité dans l'ouest de la France

Près de 100.000 foyers étaient privés d'électricité vendredi soir en Bretagne, dans l'ouest de la France, en raison de la tempête Ulla, rapporte l'agence de presse AFP. 50.000 foyers étaient concernés dans le département du Finistère, 40.000 dans celui des Côtes d'Armor, 4.000 dans le Morbihan et 1.000 en Ille-et-Vilaine. La tempête Ulla qui balaye la Bretagne doit souffler toute la nuit avec des vents allant jusqu'à 120 km/h dans l'intérieur des terres, selon Météo France, qui prévoit le long des côtes des pointes à 130 km/h et jusqu'à 140 km/h sur les caps les plus exposés.

ITALIE

Alitalia signe un accord avec les syndicats pour la suppression 1 900 postes

La compagnie aérienne italienne en difficulté Alitalia a conclu un accord avec les syndicats sur les conditions de suppression de l'équivalent de 1.900 postes de travail, un pacte qui devrait faciliter les négociations d'entrée à son capital de son homologue émiratie Etihad.

L'accord, conclu tard dans la nuit de jeudi à vendredi, a été annoncé par des représentants syndicaux et confirmé par la compagnie. Il prévoit le recours à des mesures de chômage technique par rotation et à des contrats de solidarité pour l'équivalent de 1.900 postes à plein temps (sur environ 14.000 chez Alitalia), ainsi que des programmes de reclassement. Il devrait entrer en vigueur le 1er mars prochain, pour deux ans, après avoir été approuvé par le ministère du Travail. L'objectif à court terme est de donner des certitudes aux salariés concernés, tout en faisant le maximum pour promouvoir la relance définitive d'Alitalia, également dans la perspective d'un partenariat imminent et que nous appelons de nos vœux avec Etihad», a commenté Francesco Alfonsi, secrétaire général de l'organisation UGL Trasporto aereo. Etihad Airways et Alitalia avaient confirmé début février être entrées dans la «phase finale du processus de vérification en vue d'un possible investissement d'Etihad Airways dans Alitalia».

BOLIVIE-INTEMPIERIES

La Bolivie demande l'aide internationale pour les victimes des inondations

La Bolivie a fait appel à la communauté internationale vendredi pour venir en aide aux dizaines de milliers de victimes des inondations, dont les communautés ont été détruites par de récentes pluies torrentielles à travers le pays.

Le leader au Sénat de Bolivie, Eugenio Rojas, a lancé cet appel lors d'une conférence de presse, indiquant que

«le gouvernement a décidé de demander aux nations et organisations internationales amicales de leur apporter de l'aide en matière de soins de santé, de nourriture, de refuges, et pour sortir les gens de là».

«La Défense civile a rapporté que 55.645 familles à travers le pays se retrouvent sans domicile, alors que 133 villes ont été affectées par la tragédie

et que 39.289 hectares de terres agricoles ont été détruits», a affirmé vendredi le ministre de la Défense Rubén Saavedra. Quelque 55 personnes ont perdu la vie dans les inondations et 11 sont toujours portées disparues, a indiqué M. Saavedra au téléphone depuis la ville de Rurrenabaque, dans la province de Beni (nord), la plus durement touchée.

APS

La famine dans le Sersou

III - LE COLON, LA SÉCHERESSE ET LA MISÈRE

Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

Le drame de la misère est quotidien. Une femme abandonne un enfant de 15 jours sur le trottoir. Privée elle-même de nourriture, elle avait les seins taris. Elle proposa son enfant à une coreligionnaire qui ayant déjà plusieurs enfants à sa charge, refusa le bébé.

La mendicité s'installe définitivement à Tiaret. Ce n'est pas pour autant que l'administration coloniale abandonne le refoulement. Les meskines sont traquées par la misère et par la répression. On leur donne la chasse sans répit.

Le maire de la ville de Tiaret ordonne au commissaire de procéder au ramassage de mendiants de jour et de nuit et de les enfermer dans la halle à grains avant de les expulser manu-militari vers leurs douars d'origine (7).

Les mendiants «constituent pour la commune de Tiaret et pour le bureau de bienfaisance une lourde charge. Et le danger que présente pour l'hygiène publique le séjour dans les rues et dans les maisons de tous les porteurs de microbes, justifie les protestations énergiques qui se sont déjà élevées» (8).

Pour la paysannerie algérienne des zones montagneuses, les années se suivent et se ressemblent. «Le nommé Tahar Ben Mohamed, 65 ans, est trouvé mort sur la voie publique» (9). «Les sans-abri», affaiblis par le manque de nourriture, sont pour la plupart, achevés par la congestion. Le 28 octobre 1928, une femme est trouvée morte près de l'infirmerie «indigène».

Quoique faiblement structurée en Algérie, l'«Etoile Nord-Africaine» dénonce le système colonial en appelant que «depuis la conquête, onze millions d'hectares des meilleures terres ont été volés et les indigènes, refoulés vers le Sud aride, sont décimés par les famines périodiques. Les amendes collectives frappent des tribus en-

tières, les séquestres finissent de ruiner le peuple algérien qui est plongé dans la misère» (10).

Nous sommes à la veille de la célébration du centenaire de la colonisation. L'œuvre «civilisatrice» de la France est éloquente : après un siècle de présence française, le peuple algérien se débat dans un extrême misère. C'est l'asphyxie. Les colons, eux, vivent dans l'opulence. Tout ce qui s'était réalisé dans le pays, ne l'a été que dans leur intérêt et celui du capitalisme français. Terriers implantés dans la colonie et industriels de la «métropole» exploitent sol et sous-sol. Ils se sont partagé le butin d'un pays conquis au prix du massacre, de l'enfumage, du génocide.

La paysannerie algérienne se trouve dans l'eau. Elle repose sur l'enclume de la misère. Puis deux martiaux s'abattent sur elle : la colonisation et la féodalité. Alors,

surtout Kabyles vont chercher en France un travail largement payé. Dans les villes, les femmes indigènes qui veulent s'occuper trouvent aisément à s'employer comme femmes de ménage, et toutes ces causes réunies font que la misère a notablement diminué» (sic) (12).

M. Norès affiche un optimisme gratuit teinté de contractions à savoir que la misère, comme le naturel, quand en veut la chasser, elle revient au galop dans des écrits destinés à justifier — avec beaucoup d'efforts — la présence française et énumérer ses «biensfaits» que seul une plume malhonnête est en mesure d'inventer.

Pour fêter le centenaire, l'administration coloniale a commandé des ouvrages. Les plumes se sont mises alors à écrire des choses qui ne s'adressent pas évidemment aux algériens. Les auteurs, tous engagés pour la cause coloniale, peignent des tableaux aux mille et une couleurs pour occulter la misère que les algériens subissent tous les jours.

On écrit à qui veut lire que le régime colonial a apporté des bienfaits. Il est fort difficile de faire admettre des mensonges. Le régime colonial vit d'une nature tissée de contradictions. Car la misère du peuple algérien, personne n'osera la nier. Les algériens la subissent quotidiennement.

Au lendemain de la célébration du centenaire de la colonisation, contrairement à ce que soutenaient la veille les Norès et les Depont, les Algériens vivent toujours sous l'embridagement du régime de l'exploitation et de l'oppression. La circulation est sévèrement contrôlée. Le refoulement pratiqué à grande échelle. En mars 1931, le Gouverneur général ordonne aux préfets d'empêcher les «indigènes» miséreux de l'extrême Sud à se rendre dans le Nord du pays.



IV - LE CHÔMAGE À TIARET

A Tiaret, le souvenir de la famine et des épidémies des années 1920 est toujours vif. Les services de sécurité sont, depuis cette date, le qui-vive. En août 1931, la police locale est sur le pied de guerre, prête à refouler tous les miséreux qui se déplaceraient en hiver à Tiaret.

L'année 1932 s'ouvre quant à elle sur le chômage. La crise agricole est de plus en plus aiguë. Algériens — les rares Algériens — et européens perdent leurs emplois. Le budget communal ne permet pas leur embauche dans les travaux de la ville. La municipalité demande des crédits au Gouverneur général pour pouvoir ouvrir des chantiers et employer des chômeurs dont les européens constituent la principale préoccupation. Les organisations politiques européennes réagissent avec célérité quand le problème du chômage touche les travailleurs européens. Le samedi 11

février 1933, une délégation de chômeurs européens de Tiaret, accompagnés du «citoyen» Gorse, président de la section de la ligne des Droits de l'homme (européen), s'est rendue à la mairie pour exposer les doléances des sans-travail. Le «citoyen» Gorse sert de médiateur entre les chômeurs et le maire de la ville. La négociation devient serrée aussi-tôt que l'on fait part au maire qu'une marche de tous les chômeurs est prévue le lendemain. Le chef de la municipalité n'est pas d'accord sur la manifestation. Il menace la délégation «qu'en plus des forces de police, la force armée, composée de détachements de tirailleurs et de spahis de la garnison, sera disposée dans les artères de la ville, que cinq brigades de gendarmerie, appelées des centres environnants, renforcent les brigades locales, de façon à empêcher tout mouvement» (1). Le maire menace la dé-

légalisation et l'avertit qu'il sera procédé à des arrestations, et que les premiers emprisonnés, seront les membres de la délégation, qu'il dénomme «les meneurs».

À Tiaret, comme partout en Algérie, le système du double collège ne s'applique pas uniquement aux institutions élues mais s'étend également à la rémunération des travailleurs selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des deux communautés.

Pour calmer la délégation des chômeurs européens qui lui rend visite, le maire, rappelle que 66.000 francs puisés sur les fonds communaux lui ont permis d'ouvrir des chantiers où quelques chômeurs ont trouvé du travail contre une rétribution journalière de 15 francs pour les européens et 7 francs pour les «indigènes» (1). En dépit de ces propos adoucissants, le lendemain dimanche, les cinq cents chômeurs se massent devant la mairie. Ils sont disper-

sés par les gendarmes dépêchés des régions voisines.

Les travailleurs en chômage portaient des pancartes sur lesquelles figuraient les revendications : «Du Travail» ; «le fisc nous écrase» ; «Lors des élections, viennent les enfants de Tiaret, après les élections : crevez» ; «Unissez-vous», syndiquez-vous».

Les pancartes furent arrachées par les gendarmes qui «piétinent le drapeau rouge, emblème des classes laborieuses et affranchies» (2).

Une délégation de la CGTU, reçue par le maire, présente des revendications :

1°- Du pain tout de suite ou du travail ; 2°- Ouverture d'un fonds de chômage ; 3°- Allocation journalière de chômage ; 4°- Ouverture de chantiers municipaux ; 5°- Inscription de tous les chômeurs sans distinction de race ; 6°- Exonération des impôts et loyers ; 7°- soins médicaux et pharmaceutiques gratuits ; 8°- Distribution de soupe populaire.

Une autre protestation est organisée le mardi 14 février 1933 à Tiaret. 500 chômeurs se sont réunis à la mairie pour «protester contre l'incurie des pouvoirs publics qui les plonge dans une noire misère» (2).

Le cours de cette réunion animée par des européens dans l'intérêt des travailleurs européens, l'entreprise qui réalise l'adduction d'eau de Ain-Sidi-Benabdallah est dénoncée parce qu'au lieu de recruter la main-d'œuvre locale, elle n'emploie que des ouvriers étrangers à la ville.

Le maire, Achille Galibert, présent aux débats, regrette de ne pouvoir disposer de fonds suffisants pour permettre d'ouvrir de plus importants chantiers où tous les chômeurs européens seraient embauchés.

A. B.

SURPOIDS

mon enfant est-il concerné ?

La journée européenne de l'obésité est l'occasion de rappeler qu'un enfant sur six est en surpoids. Mais faut-il pour autant s'alarmer si le nôtre a l'air de s'enrober un peu ? Nos conseils pour distinguer une simple prise de poids liée à la croissance d'un véritable surpoids.

La prise de poids d'un enfant n'est pas linéaire

Chez l'enfant comme chez l'adulte, l'obésité se définit par un excès de masse grasse dans l'organisme.

L'importance de la masse grasse peut être indirectement estimée en calculant l'indice de masse corporelle (IMC), à partir du poids et de la taille (rapport du poids en kg sur le carré de la taille en m²). C'est ainsi qu'un enfant de 24 kg mesurant 1,20 m a un IMC de 16,6 kg/m².

Cet indice fluctue tout au long de la croissance, de sorte qu'il faut utiliser des courbes d'IMC en fonction de l'âge. En France, ces courbes figurent désormais dans les carnets de santé. En effet, à 3 ans, un enfant a multiplié par trois son poids de naissance, et à 9 ans, par dix. Mais cette prise de poids n'est pas linéaire dans le temps. Un petit s'arrondit jusqu'à l'âge de 1 an, puis s'affine quand il commence à marcher et jusqu'à 6 ans.

Ensuite, il recommence à s'arrondir : c'est le «rebond d'adiposité», période où il reprend normalement du poids car son organisme se prépare aux bouleversements physiques de l'adolescence. C'est lorsque ce rebond est trop précoce qu'il faut se poser des questions. En effet, si l'enfant commence à s'enrober entre 2 et 4 ans, il risque plus d'être en surpoids à l'âge adulte. C'est pour cela que les pédiatres y sont très attentifs.

On surveille l'évolution poids/taille

Le poids n'est pas le seul critère à prendre en compte : la variation de la taille est tout aussi importante. Selon qu'ils sont plutôt grands ou plutôt petits pour leur âge, deux enfants de 9 ans pourront afficher plus de 20 kg de différence tout en restant dans la «norme» ! On parle donc de surveillance de la corpulence. Pour cela, on calcule l'Indice de masse corporel (IMC).

Mais attention : les valeurs de référence ne sont pas les mêmes que pour l'adulte. Cet indice doit être reporté sur le graphique figurant dans le carnet de santé, lui-même adapté au sexe de l'enfant (filles et garçons ne grandissent pas au même rythme). Dans l'idéal, la corpulence, comme le poids et la taille, suivent un «couloir» sur ce graphique. Si la courbe «bondit» et change de couloir, on reste vigilant. Si le phénomène se poursuit, on réagit en douceur pour éviter que ne s'installe un véritable surpoids.



Les causes de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent

L'obésité correspond à un déséquilibre entre les apports énergétiques (calories fournies par les aliments) et les dépenses énergétiques.

Chez les enfants et les adolescents, l'insuffisance de dépense d'énergie par inactivité physique semble au moins autant en cause qu'une consommation alimentaire excessive ou déséquilibrée.

Certaines obésités de l'enfant sont dues à une trop grande sédentarité malgré une alimentation tout à fait correcte (télévision, jeux vidéo, ordinateur...).

Ces activités qui n'entraînent pas de dépenses d'énergie sont choisies en partie par goût, mais souvent pour pallier à l'ennui, la solitude ou lorsque les jeux d'extérieur sont inaccessibles.

Une autre cause fréquente est la déstructuration des rythmes alimentaires : petit-déjeuner sauté parce que l'enfant est en retard pour l'école, déjeuner à la cantine qui ne plaît pas à l'enfant, et des prises alimentaires pour compenser en fin de journée, avec grignotage depuis le retour à la maison jusqu'au dîner du soir.

Ce décalage dans la journée des prises alimentaires est néfaste pour la régulation du poids, comme les grignotages de produits souvent très gras sucrés et caloriques.

Les parents sous-estiment le surpoids de leurs enfants

Plus de la moitié des parents sous-estiment le poids de leur enfant, quand celui-ci est en surpoids ou obèse, selon une nouvelle étude américaine.

«Non mon enfant n'est pas gros». 50 % des parents d'enfant ayant un problème de poids ne considèrent pas que leur progéniture est en surpoids ou obèse, quand c'est pourtant le cas. Cette tendance à voir son enfant plus mince qu'il ne l'est en réalité a été observée en compilant 69 études portant sur 15 000 enfants âgés de 2 ans à 18 ans en surpoids ou obèses entre 1990 et 2012. Étrangement cette perception biaisée n'a été constatée que chez les parents d'enfants obèses ou en surpoids et non pas chez les parents d'enfants ayant une corpulence normale. Dans 52 autres études menées sur un total de 64 895

enfants de poids normal, seuls 14 % des parents sous-estimaient le poids de leur enfant.

L'étude, parue dans *Pediatrics*, constate aussi que les parents en surpoids ont plus de mal à juger objectivement la corpulence de leur enfant. Cette mauvaise perception se manifeste plus souvent quand l'enfant est petit (moins de 5 ans) et a tendance à s'estomper au fur et à mesure qu'il grandit.

Le rôle du pédiatre

Cette différence de vue entre parents n'est pas sans poser problème, car les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation nutritionnelle de leurs bambins. «Nous savons que les parents jouent un rôle crucial dans la prévention de l'obésité chez

les enfants, et les interventions les plus réussies sont celles qui impliquent les parents», explique Alyssa Lundhal, auteure de l'étude et chercheur à l'University of Nebraska-Lincoln.

Les parents pensent que leur enfant n'a pas besoin de maigrir ne vont pas l'encourager à le faire et ils seront indifférents aux messages de sensibilisation. «Des travaux précédents ont montré que lorsque les perceptions des parents sont conformes à la réalité, ils mettent en place des actions et encouragent leur enfant à devenir plus actif et par exemple à couper la télé pour aller jouer à dehors».

Alyssa Lundhal encourage les parents de parler du poids de leurs enfants avec les pédiatres qui pourront les aider à mettre en place de meilleures habitudes alimentaires et sportives.

L'alimentation et le surpoids des enfants

Les enfants connaissent aussi des problèmes de surpoids... Et si c'était simplement à cause d'une mauvaise alimentation ? On s'attaque aux problèmes, oui, mais tout en douceur.

Les conseils

20 % des enfants en moyenne souffrent d'obésité. Le Docteur Brigitte Boucher, co-auteur d'un ouvrage (1) donne 5 grands conseils aux parents pour les aider à y remédier :

1. «Prendre conscience que selon l'âge, le sexe et l'activité physique, les enfants n'ont pas les mêmes portions que les adultes lors des repas». Exemple : un enfant de 6 ans mangera environ la moitié moins de ce que mange son frère de 12. De même que ce dernier ne mangera pas autant que son père.

2. «En terme de diversité alimentaire, si les parents veulent que leurs enfants mangent des légumes, c'est à eux de donner de l'exemple et d'en consommer également!».

3. «Respecter le temps des repas en se tenant à 3 par jour. Les partager de préférence ensemble». Stop aux produits caloriques type frites, crêpes, coca, beignets en dehors des repas.

4. «Surveiller le goûter. Il s'agit d'un tout petit repas auquel les gâteaux, friandises, chocolat...ne sont pas conviés».

5. «Veiller à l'aspect émotionnel et sensible des enfants. Le grand appétit de certains exprime en réalité un énorme besoin affectif. Un besoin qu'il ne faut absolument pas combler par de la nourriture !

Même à 12 ans, certains sont obèses et cela ne s'arrange pas à la puberté, bien au contraire. Il faut les faire suivre par des spécialistes capables de gérer également le côté psychologique».

(1) «Il mange, un peu, trop, pas assez» par les Drs Brigitte Boucher et Nathalie Rigal aux Editions Marabout

Il mange parce qu'il s'ennuie à la maison?

Proposez à votre enfant de pratiquer une activité physique supplémentaire. Roller, foot, natation, danse...sont parfaits pour brûler les calories et se défourrer. Marcher 30 minutes par jour (ou trois fois dix minutes) est également un bon moyen pour se dépenser. Inscrivez-le dès que possible, car plus il fera du sport jeune, plus il aimera en faire plus tard ou du moins, ça lui sera plus facile.

L'alimentation idéale qui met fin aux grignotages

Un petit déjeuner comportant au moins un produit céréalier (pain ou céréales), un produit laitier (lait ou yaourt) et un fruit frais pressé ou pas. Un peu de féculent à chaque repas et de la viande ou du poisson une fois par jour. Le tout accompagné de quelques légumes, reconnus pour leur teneur en faibles calories et leurs compositions en vitamines, oligo-éléments, fibres, eau (il a été démontré que les gros consommateurs de fruits sont moins sujets aux maladies cardio-vasculaires, à l'obésité, aux cancers...).

DÎNER AVEC LES ENFANTS Pourquoi c'est bien

Le soir, se retrouver autour d'une table et partager le repas, c'est un vrai moment de plaisir. Et c'est aussi là que se construit l'apprentissage du goût, de l'équilibre alimentaire, du respect de la nourriture...

On partage un moment en famille

Votre ado s'enfuit dans sa chambre avec du pain de mie et du jambon ? Le benjamin grimace devant les haricots verts et réclame une assiette de pâtes ? Éteignez la télé et rassemblez tout le monde autour de la table. Le petit déjeuner ne permet pas de prendre son temps, du moins en semaine. Et le déjeuner est souvent pris séparément, à l'école ou au travail. C'est au dîner que toute la famille a l'occasion de se retrouver. Mais chacun ne grignote pas ce qu'il a choisi. «On prépare un seul repas pour tous, insiste le Dr Sylvie Aubronnet-Caupin, nutritionniste. Si un aliment plait un peu moins à l'un ou à l'autre, tant pis : le menu suivant lui conviendra mieux.»

Si vos enfants réchignent à passer à table, il faut peut-être vous demander si l'ambiance y est agréable. Les petits sont très sensibles aux humeurs de leur entourage. «Le repas familial n'est pas un lieu pour les conflits, insiste le Dr Aubronnet-Caupin. Si vous devez parler des résultats scolaires ou avoir une discussion sérieuse avec votre conjoint, faites-le plus tard.»

Demandez à chacun de raconter les meilleurs moments de sa journée. Une fois par semaine, vous pouvez aussi casser les habitudes et faire un dîner «œufs à la coque et mouillettes», «croque-monsieur et tomates» ou «bol de céréales». Un peu de liberté pour un moment de plaisir partagé.

On mange moins et moins vite

Une chose à la fois : quand on est à table, on mange, on ne regarde pas la télé, et vice-versa. Absorbé par «Desperate Housewives», le cerveau ne fait plus attention à la satiété, au nombre de bouchées englouties, qu'il s'agisse de



haricots verts ou de bonbons. Adultes ou enfants, on mange par automatisme, plus vite et plus longtemps. Une étude américaine a montré que dîner en famille permettait aux enfants de consommer davantage de fruits et légumes. Cela favorise une alimentation plus diversifiée et réduit le grignotage de produits gras et sucrés. Évident ? Bien sûr, mais bon sens rime parfois avec science !

On découvre de nouveaux aliments

Le plus sûr moyen d'aimer un aliment, c'est de voir les autres en manger avec plaisir ! Il suffit que votre enfant, d'habitude ultra-réfractaire aux bananes, partage le déjeuner

d'un petit camarade ou de son cousin préféré pour qu'il se mette à en demander. Montrez l'exemple, partagez. Et surtout, ne partez jamais du principe qu'il «ne va pas aimer». Il faut parfois cinq à huit tentatives, voire plus, avant qu'il s'habitue et apprécie un nouvel aliment.

C'est aussi le moment de raconter l'histoire d'un ingrédient : «Tu sais où ont poussé les pommes de terre à côté de ton poisson ? Sous la terre !» Expliquez pourquoi vous aimez tel produit, en décrivant ses saveurs et sa texture. De temps en temps, proposez-lui de goûter une bouchée les yeux fermés : peu à peu, l'enfant va apprivoiser les goûts. Une façon de commencer à aimer l'aliment... ou peut-être pas, mais avec plus d'objectivité.

Nutrition : faut-il laisser les enfants décider du menu?



Par désarroi ou pour éviter des conflits, certains parents laissent leurs enfants décider du contenu de leur assiette. Est-ce une bonne solution ? Comment répondre lorsqu'ils réclament des pâtes pour la sixième fois ou leur compote préférée ?

On reste ferme... La pizza : c'est demain!

De temps en temps, il faut bien le reconnaître, vous demandez à vos enfants ce qu'ils ont envie de manger. Souvent, leur souhait se porte sur des pâtes ou de la purée, des plats simples et «mono-saveur». Et si vous les laissez faire, ils en mangeraient tous les jours et à tous les repas ! Il est donc nécessaire d'imposer les légumes verts, les fruits en dessert (et non telle glace ou telle crème dessert), sinon, vos enfants n'en prendraient jamais. «C'est aux parents de jouer le rôle d'éducateurs et de montrer le chemin de la diversité, rappelle Laurence Haurat, psychonutritionniste. Le tout, en apprenant à l'enfant le respect de ses besoins.»

On reste ferme... La pizza : c'est demain!

Vous vous voyez préparer un repas avec des pâtes pour l'un, des légumes pour l'autre, un potage pour le dernier ? Pour la personne qui cuisine, ce serait ingérable, rappelle Laurence Haurat. Et le repas est

bonne éducation alimentaire vise à transmettre esprit d'ouverture et curiosité. «Les enfants observent et imitent les parents, complète Christelle Piatti, diététicienne-nutritionniste. En tant qu'adulte, c'est primordial d'être soi-même cohérent dans son comportement alimentaire.» Vous avez l'impression d'être une mère-tyran ? Rassurez-vous ? L'enfant attend des limites de la part de ses parents. Céder à toutes ses exigences serait la porte ouverte à d'autres caprices.

Tout en laissant une liberté de choix courgettes ou haricots ?

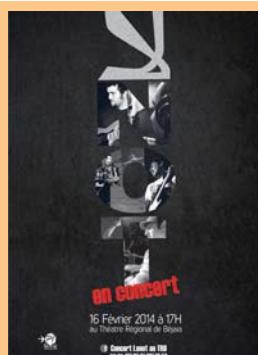
Vous craignez qu'il refuse de manger des haricots verts et vous avez envie de lui demander ce qu'il veut ? Après tout, s'il changeait d'avis ? «Les goûts alimentaires des enfants sont changeants, poursuit Laurence Haurat. Lui dire «Tu as déjà goûté aux brocolis, tu n'aimes pas», fige l'enfant dans son comportement alors qu'il pourrait les apprécier une autre fois.» Ce que confirme Christelle Piatti : «Un enfant pourra refuser dix fois un poivron et trouver que c'est le meilleur légume du monde à la onzième, sans qu'on sache pourquoi.» Ce soir, c'est légumesverts ? Impliquez-le, demandez-lui ce qu'il préfère entre courgettes et haricots verts.

CET APRÈS-MIDI
À 17H AU THÉÂTRE
RÉGIONAL DE BEJAÏA

Concert du groupe LaNot

Vous êtes amateur de Reggae ? de Rock ? de World Music ? Venez vivre avec nous un moment riche en sonorités aujourd'hui à partir de 17h00 au théâtre régional de Béjaïa ! A l'affiche « LANOT », un groupe de

Reggae/Rock/Jazz/Afro-Beat World Music, mêlant toutes les couleurs de la musique avec un message contestataire et engagé. Prix du billet : 300 DA, Point de vente disponible pour tous ceux qui



Infoline : 05 54 62 8 038/05 51 96 21 97/05 6124 78 47

LaNot est la voix naissante d'une génération nouvelle sur la scène algérienne, ayant comme canal de communication la musique empreinte à diverses cultures, aussi bien occidentale, nord-africaine, qu'orientale, tout en catalysant toute l'énergie d'une jeunesse revendicatrice et révélatrice d'une réalité sociale souvent sous silence.

LaNot est tout simplement un groupe de Reggae/Rock/Jazz/Afro-Beat World Music, mêlant toutes les couleurs de la musique avec un message contestataire et engagé. Le groupe a été formé à Béjaïa

en août 2012 par Mokrane Tighremt (Basse), Adel Saylar (Vocal), Amine Larouq (Guitare solo), Hakim Chekkat (Batterie), les quatre jeunes qui avaient l'habitude de jouer ensemble depuis un long moment avant la création du groupe, ont été rejoints par trois autres musiciens, Younès Kati (Percussion), Yanis Hamchaoui (Guitare rythmique) et le jeune Racim Kassassi (Clavier) découvert dans un concours de jeunes talents qui a eu lieu à Béjaïa !

Le groupe passe au studio et en attendant la sortie de leur premier album, ils font leurs premiers pas sur scène.

SELON LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES
La mosquée Ibn Badis d'Oran sera réceptionnée à la fin du premier trimestre 2015

La grande mosquée «Ibn Badis» d'Oran, en cours de réalisation, sera réceptionnée à la fin du premier trimestre 2015, a annoncé, jeudi à Oran, le ministre des Affaires Religieuses et Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah.

Le minaret de cet édifice religieux sera revêtu en verre, une première en Algérie, a indiqué le ministre lors d'une visite d'inspection du site, ajoutant qu'avec deux portes d'entrée monumentales traitées en bronze ou en bois, ce lieu du culte donnera plus de rayonnement à la cité au grand honneur des oranais. M. Ghlamallah s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de cet ouvrage cultuel comprenant également un centre des arts islamiques, estimés à près de 60 pour cent.

Après avoir eu des explications sur les revêtements des façades, les textures pour habillage et autres traitements des arcades et des galeries, il a insisté sur l'homogénéité des motifs de calligraphie et autres matériaux de décoration.

Au sujet du tragique crash d'avion militaire qui s'est produit mardi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, il a annoncé qu'une pensée sera observée à la mémoire des victimes de cet accident à la prière du vendredi. Le ministre des Affaires Religieuses et Wakfs a visité, dans la soirée du mercredi «Dar Si Abdelkader», une maison d'accueil des nécessiteux sis dans la localité de Sidi Maarouf dans la commune de Sidi Chahmi, à l'Est d'Oran.

A cette occasion, il s'est félicité du travail de solidarité effectué depuis quelques années par ce groupe de bienfaiteurs au profit des malades chroniques, appartenant à la multiplication de ces gestes à l'endroit des personnes démunies. M. Bouabdallah Ghlamallah devra inaugurer, jeudi après-midi, le salon du livre qui s'étale du 13 au 22 février à Oran.

A rappeler que le projet de la grande mosquée «Ibn Badis», relancé en mars 2013, comporte une grande esplanade, une salle de prière pouvant accueillir 8.000 fidèles et une salle de conférence de 460 places.

APS

LE FAIT SANITAIRE ET DÉMOGRAPHIQUE D'EL DJAZAÏR : DE LA PÉRIODE OTTOMANE AU DÉBUT DE LA CONQUÊTE FRANÇAISE (1515-1871)», DU D^r FELLA MOUSSAOUI EL KECHAI : Un livre qui nous plonge dans l'histoire sanitaire de l'Algérie moderne et contemporaine

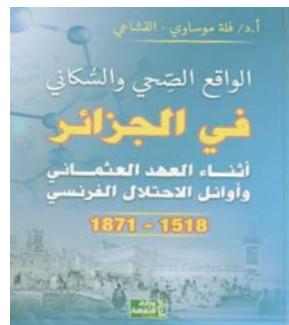
Dans son dernier ouvrage intitulé «Le fait sanitaire et démographique d'El Djazaïr : de la période ottomane aux début de la conquête française (1515-1871)»,

Le Dr Fella Moussaoui El Kechai, professeur à la faculté des sciences humaines et sociales d'Alger, traite un ensemble de questions liées à la situation sanitaire d'El Djazaïr entre 1515 et 1871, en particulier les épidémies et calamités ayant affecté les populations algériennes tout au long de la domination ottomane ainsi qu'au cours de la première décennie de la colonisation française.

Édité par le ministère de la Culture, cette étude historique de la situation sanitaire de l'Algérie durant la période ottomane traite plusieurs problématiques dont la typologie des maladies



ayant sévi en Algérie au cours de cette période en particulier les épidémies (typhus, Pest, variole, Etc.), leurs impacts socio-économiques, les structures sanitaires habilitées à prendre en charge ces maladies, la politique de santé instituée par les dirigeants ottomans et français ainsi que d'autres problématiques que le Dr Fella Moussaoui a traitée dans cet ouvrage qui résulte d'une thèse de doctorat d'Etat. S'appuyant sur les chroniques locales, les écrits des voyageurs et religieux, les correspondances consulaires et rapports militaires ainsi que d'autres sources archivistiques locales,



européennes, arabes, françaises et turcs, le Dr Fella Moussaoui, une étude comparative de la situation sanitaire en Algérie d'avant et après l'avènement des ottomans et des français.

Cette approche socioéconomique de la situation démographique et sanitaire de l'Algérie à travers l'époque moderne et contemporaine, qui d'après l'auteur gangrenait à être enrichies, approfondies ou critiquées, trace la voie de la réflexion à d'autres chercheurs qui souhaiteraient suivre la même voie que le Dr Fella Moussaoui El Kechai.

R.R

L'œuvre de René Sintès, peintre du «brasier algérois» exposée au Centre culturel algérien à Paris

Une importante rétrospective de l'œuvre de l'artiste René Sintès est exposée depuis mercredi soir à la galerie du Centre culturel algérien (CCA), rendant ainsi un hommage posthume à celui qu'on qualifie de «peintre du brasier algérois» pour avoir peint la Casbah en pleine «bataille d'Alger» et plus tard ses meurtres, provoquées par la folie criminelle de l'OAS, à la veille de la proclamation de l'indépendance nationale.

Grâce à une série de photographies prises par René Sintès depuis son immeuble du quartier de La Marine, où il habitait à l'époque, on reconnaît la position exacte des paysages urbains qu'il transposa dans son œuvre qu'il voulut à sa ville natale Alger. Une sélection de plus d'une trentaine de toiles ont été présentées, dans le cadre de cette exposition posthume, au regard d'un public férû d'art, venu nombreux et visiblement impressionné par sa qualité esthétique et sa valeur mémorielle.

L'artiste peintre habitera dans ce quartier des artistes de l'époque, qui fut La Marine, jusqu'aux deux attentats au plastic perpétrés par l'OAS le 6 et 7 mars 1962, deux mois avant son enlèvement par le commando Delta de la sinistre organi-

sation. Sintès disparaît alors à jamais à l'âge de 29 ans. Son corps ne sera jamais retrouvé. Après un séjour à Paris, le retour de René Sintès en Algérie, en 1957, coïncide avec le début de la «bataille d'Alger» où la population de la capitale allait être heureuse dans la tourmente et les violences perpétrées au quotidien par les parachutistes contre les militants de la cause nationale. La ville est alors sous le régime draconien des arrestations, des couvre-feux, des quadrillages, des barbelés et pénuries de toutes sortes. Malgré les difficultés du quotidien, le peintre reproduit dans quelques-unes de ses toiles, des moments de bonheur familial qui se reflètent dans les couleurs dorées de «Marché rempli de lumières» une rare représentation chez le peintre de figures humaines et de fruits étalés en premier plan. S'en suit dans ses œuvres, une progression du clair vers les tons obscurs qui viennent se calquer sur les neuf mois de la bataille d'Alger (janvier-septembre 1957). Ses toiles prennent alors des couleurs de plus en plus sombres mêlant l'ocre, le rouge et le noir, telles que «Métamorphoses», «Nocturnes I», «Nocturnes II», travaillées au couteau et à la spatule.

Le Liban se dote d'un gouvernement de compromis après près d'un an de blocage

Le Liban s'est doté samedi d'un gouvernement de compromis composé de 24 ministres et présidé par Tammam Salam, après près d'un an de blocage entre camps rivaux.

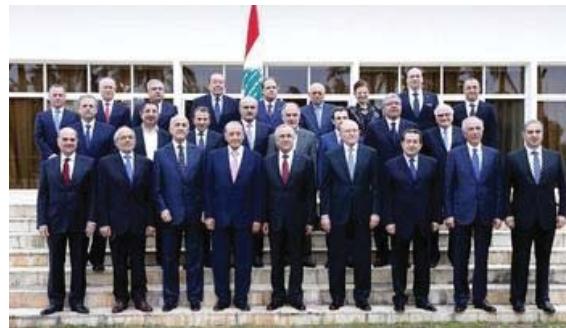
«Après dix mois d'efforts, de patience (...), un gouvernement préservant l'intérêt national est né», a affirmé le nouveau Premier ministre Tammam Salam après l'annonce de la liste des ministres, ajoutant qu'il s'agissait d'un «gouvernement rassembleur et c'est la meilleure formule pour permettre au Liban de faire face aux défis». Le secrétaire général du Conseil des ministres, Souheil Bouji, avait annoncé auparavant un gouvernement de 24 ministres présidé par Tammam Salam, réunissant pour la première fois depuis trois ans le camp du Hezbollah (chiite) et le camp rival mené par l'ancien Premier ministre Saad Hariri.

La formation du gouvernement, longtemps attendue, avait été à plusieurs reprises avortée. Grâce à un compromis arraché après des mois de négociations ardues, le gouvernement de 24 ministres accorde huit portefeuilles au Hezbollah et ses alliés, dont celui des Affaires étrangères, huit à la coalition dite du «14-mars» de M. Hariri, dont celui de l'Intérieur, et huit à des ministres proches du président Michel Sleiman, considéré comme neutre, et du leader druze Walid Joumblatt, considéré comme centriste.

Le nouveau gouvernement formé après une levée des obstacles

Un proche de M. Salam avait auparavant indiqué que «la majorité des obstacles ont été levés», en précisant que le Premier ministre désigné se rendait vendredi au palais présidentiel pour soumettre «un projet de formation du gouvernement».

La formation du gouvernement



bloquait sur les portefeuilles sensibles des Affaires étrangères et de l'Intérieur mais aussi sur des ministères impliquant de gros contrats comme l'Energie et les Travaux. Mais au-delà des portefeuilles, c'est la division politique profonde qui entravait le processus. Le nouveau gouvernement a réuni pour la première fois depuis trois ans le camp de l'ex-Premier ministre Saad Hariri et celui de son rival, le Hezbollah. Le 21 janvier, M. Hariri a affirmé qu'il était d'accord pour participer à un gouvernement comprenant des membres du Hezbollah, ce qui a constitué un revirement par rapport à ses précédentes déclarations hostiles à ce groupe.

Le nouveau gouvernement face au défi de stabiliser le pays

Exacerbé par le conflit en Syrie voisine qui divise profondément le pays, le Liban a été secoué par une série d'attaques ces derniers mois, en particulier dans les fiefs du Hezbollah.

L'armée libanaise a annoncé avoir arrêté mercredi un chef d'un groupe armé lié au réseau terroriste Al-Qaida qui avait revendiqué en novembre un

double attentat à la bombe contre l'ambassade d'Iran à Beyrouth, et désamorcé deux charges explosives placées dans des véhicules.

Ce groupe avait revendiqué le double attentat suicide ayant visé l'ambassade iranienne le 19 novembre, faisant 25 morts. En outre, l'armée a désamorcé des explosifs placés dans deux voitures piégées à Beyrouth et dans l'est du pays. Le premier véhicule, garé dans l'ouest de la capitale, contenait quelque 100 kg d'explosifs, une ceinture explosive ainsi que des obus de mortier.

Une autre voiture piégée venant à Beyrouth «en provenance de Ya'broud» a aussi été interceptée dans l'est du pays et les trois femmes qui se trouvaient à bord ont été arrêtées, selon l'armée. Yabroud est une ville syrienne située non loin de la frontière libanaise qui se trouve sous le contrôle des rebelles. Au cours des derniers mois, une série d'attaques meurtrières ont secoué le Liban, visant tout particulièrement le Hezbollah. La plupart de ces attaques ont été revendiquées par des groupes liés à Al-Qaida dont les Brigades Abdallah Azzam.

M^E MAURICE BUTTIN, AVOCAT DE LA FAMILLE BEN BARKA: «On veut me faire taire»

L'avocat de la famille de l'opposant marocain Mehdi Ben Barka, qui sera jugé mardi prochain à Lille (Nord-France) pour «Violation du secret professionnel», a affirmé que ce procès vise surtout à le «faire taire». A travers un tel procès, «on veut essayer de faire taire l'avocat de la famille Ben Barka qui s'exprime publiquement, depuis bientôt 50 ans!», a indiqué Me Buttin, dans un entretien accordé samedi à l'APS.

Les autorités judiciaires françaises reprochent à l'avocat français d'avoir divulgué des secrets de l'instruction à propos des mandats d'arrêt internationaux lancés contre des «sécuritaires marocains en 2007», qui seraient impliqués dans l'enlèvement, en octobre 1965 à Paris, de l'opposant marocain. «Je sais que cette plainte émane de Miloud Tounsi alias Chtouti, commissaire de police haut gradé en retraite, complice de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, condamné par contumace le 5 juin 1967 à la réclusion criminelle à perpétuité par la Cour d'Assises de la Seine», a affirmé Me Buttin, relevant la lenteur de l'appareil judiciaire dans cette affaire. «La plainte a été déposée sous l'ère Nicolas Sarkozy (ex-Président), elle sera jugée sous l'ère François Hollande (Président actuel)...», a-t-il ironisé, rappelant qu'il

a été constitué dans cette affaire par la mère de Mehdi Ben Barka, le 31 octobre 1965, alors qu'il était avocat à la Cour d'Appel de Rabat.

«J'ai rejoint mes confrères parisiens, constitués par la suite, - tous décédés aujourd'hui-, pour la première audience du procès - Ben Barka -, le 6 septembre 1966», a-t-il ajouté, rappelant qu'à la suite de sa plaidoirie, mettant en cause dans cette affaire le roi Hassan II personnellement, il a été interdit de revenir au Maroc. «Je n'ai pu y retourner que 17 ans après, participant à la délégation française, lors de l'invitation au Maroc, en janvier 1983, du président de la République, François Mitterrand», a précisé l'avocat français, aujourd'hui âgé de 85 ans. Tout en qualifiant son prochain procès d'«aberration», Me Buttin a estimé que l'objectif visé est «d'essayer de bloquer la justice, du côté marocain par une non-exécution d'une commission rogatoire, et du côté français, du mandat d'arrêt». Pour Bachir Ben Barka, le fils ainé de l'opposant marocain, la poursuite à l'encontre de Me Buttin est le troisième volet d'une suite de procédures qui a débuté en 2007, lorsque le juge Ramaël a lancé des mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de responsables sécuritaires marocains et qui vise l'action

de la famille Ben Barka de connaître la vérité sur le sort de Mehdi Ben Barka.

«Il y eut d'abord une première plainte déposée par Miloud Tounsi, l'un des sécuritaires concernés par les mandats d'arrêts, qui était plus connu sous le nom de Chtouti lorsqu'il opérait à Paris en octobre 1965 au moment de l'enlèvement. «La plainte visait Joseph Tual, journaliste à France 3, qui a beaucoup travaillé sur le dossier et l'a même fait progresser», a-t-il expliqué, rappelant que Miloud Tounsi avait perdu son procès.

S'en est suivie, a ajouté le président de l'Institut Ben Barka-Mémoire Vivante, une «tentative (vaine) de déstabilisation du juge Ramaël par sa hiérarchie, toujours suite au lancement de ces mandats». Pour lui, le travail que fait Me Buttin depuis des dizaines d'années pour aider l'action des juges d'instruction et pour essayer de «lever les obstacles politiques semble généralement ceux qui protègent les criminels qui ont enlevé, puis assassiné (son) père il y a bientôt cinquante ans».

«C'est la seule explication que je donne à cet acharnement juridique et à cette obstination politique d'entraver l'action de la justice», a-t-il opiné, regrettant que «seules les raisons d'Etat françaises et ma-

TURQUIE Adoption d'une loi controversée sur la réforme judiciaire

Le Parlement turc a adopté samedi un projet de loi portant sur une réforme judiciaire controversée, présenté par le Parti de la Justice et de Développement (AKP, au pouvoir) dans le sillage d'un scandale de corruption qui secoue le gouvernement depuis décembre dernier.

Le texte a été voté par 210 voix pour contre 28 voix contre lors d'une séance émaillée par des accrochages entre les députés du parti au pouvoir et ceux de l'opposition farouchement opposée à cette loi, déposée en janvier en pleine crise provoquée un scandale politico-financier sans précédent.

La loi adoptée permet au gouvernement d'avoir le dernier mot sur le Haut-conseil des juges et procureurs (HSYK), notamment en matière des affectations des magistrats et des décisions du lancement des investigations. Le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, avait annoncé le gel des articles les plus controversés de ce texte qui porte sur une restructuration profonde du HSYK, après plusieurs jours de vives tensions entre la majorité et ses adversaires, qui dénoncent un texte «anticonstitutionnel», à travers lequel l'exécutif compte renforcer son emprise sur l'appareil judiciaire et ce dans le sillage d'une enquête anticorruption en cours. La discussion de cette loi très contestée à la Grande Assemblée Nationale (parlement) a viré à plusieurs reprises à une confrontation directe entre les députés des différents groupes, selon les médias. L'entourage du chef du gouvernement turc est secoué depuis décembre dernier par une affaire de corruption sans précédent, qui a provoqué la démission de trois ministres et précipité un remaniement ministériel d'envergure qui a concerné près de la moitié des portefeuilles, dont les plus importants sont l'Intérieur et la Justice. Dans une réponse à ce scandale, le Premier ministre a déclaré une guerre à la hiérarchie policière et l'appareil judiciaire, accusées d'abriter le noyau dur d'un «complot» contre son gouvernement, décliné par le mouvement Hizmet (service), de Fethullah Gulen, à la tête d'une puissante confrérie islamique qui revendique des millions d'adeptes et des relais influents dans des domaines aussi sensibles que l'économie, les médias, la police, la justice et le système éducatif. Selon la presse turque, plus de 6.000 responsables de police ont été limogés ou mutés depuis le début de ce scandale politico-financier. L'appareil judiciaire a fait l'objet aussi de vastes opérations de nettoyage avec des centaines de licenciements et de mutations de magistrats, certains à des niveaux élevés.



racaines ont permis aux responsables du crime de rester impunis et la vérité inconsciente. Vendredi, des associations et des organisations de défense des droits de l'Homme activant en France se sont déclarées, dans un communiqué commun, «scandalisées» d'apprendre que l'avocat de la famille Ben Barka, Me Maurice Buttin, sera jugé pour «Violation du secret professionnel». Elles ont affirmé «constater qu'au lieu d'agir dans le sens de la levée des blocages pour favoriser la manifestation de la vérité sur le sort de la disparition de Mehdi Ben Barka, les autorités judiciaires françaises n'ont mieux trouvé que de poursuivre en justice le plus ancien avocat de la famille Ben Barka qui prend en charge l'affaire depuis 50 ans».

APS

Programme du dimanche 16 février 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
10h10 Sports mécaniques Automoto
10h55 Magazine de société Mon plus beau coup de poker
11h00 Football Tél foot
11h55 Magazine sportif L'affiche du jour
11h58 Météo
12h00 Jeux Les douze coups de midi
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policière Mentalist 77
14h05 Série policière Mentalist 77
15h25 Série policière Les experts : Miami 77
16h20 Série policière Les experts : Miami 77
17h05 Série policière Les experts : Miami 77
18h00 Magazine de société Sept à huit
19h50 Magazine de services Toi toi mon toit
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Là où je t'emmènerai
20h40 Météo
20h50 Comédie Les Tuche 77 Inédit
22h50 Série policière Esprits criminels 77
23h40 Série policière Esprits criminels 77

2

- 07h00 Magazine culturel Thé ou café
08h05 Magazine sportif Rencontres à XV
08h30 Magazine religieux Sagesses bouddhistes
08h45 Magazine religieux Islam
09h15 Magazine religieux La source de vie
10h00 Magazine religieux Présence protestante
10h25 Magazine religieux Le jour du Seigneur
11h50 Sport Jeux olympiques 2014
11h50 Sport Jeux olympiques 2014
13h00 Météo 2
13h02 Journal
13h20 Magazine d'actualité 13h15, le dimanche...
14h03 Météo 2
14h05 Magazine de services Point route
14h15 Divertissement Vivement dimanche
16h15 Animalier Grandeur nature
16h55 Sport Jeux olympiques 2014
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
20h40 Magazine culturel D'art d'art
20h41 Météo 2
20h45 Comédie Burn After Reading 77
22h25 Magazine de société Non élucidé 77
23h55 Météo 2
ooohoo Magazine du court métrage Histoires courtes
oooh40 Magazine culturel Thé ou café
01h40 Justice Parloir 77
02h40 Nature Voyage au bout du monde
03h35 Découvertes Le temple des rats sacrés
04h00 Série dramatique Miss Manager et ses footballeurs
04h50 Société Dans le secret des inspecteurs du travail assassinés

3

- 07h00 Sport Jeux olympiques 2014
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique 12/13 dimanche
12h50 Météo
12h55 Sport Jeux olympiques 2014
15h00 En course sur France 3
15h10 Sport Jeux olympiques 2014
17h00 Divertissement Les chansons d'abord Inédit
17h50 Jeux Questions pour un super champion
18h45 Météo
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
- 19h55 Sport Jeux olympiques 2014
19h55 Sport Jeux olympiques 2014
20h35 Magazine sportif Tout le sport
20h45 Téléfilm policier Les enquêtes de Morse 77 Inédit
22h15 Météo
22h20 Soir 3
22h45 Multisports Un soir à Sotchi
23h30 Film à sketches La femme que j'ai le plus aimée
01h10 Opéra The Second Woman
02h45 Divertissement-humour Les grands du rire
04h05 Magazine musical Les matinales
04h40 Jeu Questions pour un super champion

CANAL+

- 08h00 Film d'aventures L'odyssée de Pi 77
10h05 Comédie sentimentale 20 ans d'écart 77
11h35 La météo
11h40 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
12h00 Magazine politique Le supplément politique
12h50 Magazine d'actualité Le supplément
13h55 Divertissement-humour La semaine des Guignols
14h30 Divertissement Le petit journal de la semaine
15h05 Divertissement La semaine de Gaspard Proust
15h10 Découvertes Les nouveaux探索ateurs
16h10 Divertissement Dans la bouche...
16h15 Série humoristique Kaboul Kitchen 77 Inédit
16h50 Série humoristique Kaboul Kitchen 77
17h20 Série humoristique Kaboul Kitchen 77
17h55 Magazine d'information Spécial investigation
18h45 Divertissement La semaine du zapping
19h10 Football Canal Football Club
19h35 Football Canal Football Club
20h55 Football Avant-match
21h00 Sport Saint-Etienne / Marseille
22h55 Football Canal Football Club
23h15 Football L'équipe du dimanche
oooh5 Magazine du jeu vidéo Le journal des jeux vidéo
oooh30 Film d'horreur Silent Hill : révélation 7
02h00 Drame Vous n'avez encore rien vu 7
03h50 Magazine musical La musicale live

M6

- 07h00 Divertissement-humour Absolut stars
09h45 Divertissement-humour A mourir de rire
11h10 Magazine sportif Sport 6
11h20 Magazine de l'automobile Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Magazine de société Maison à vendre
15h00 Téléréalité Recherche appartement ou maison
16h15 Magazine de la décoration D&CO
17h15 Magazine d'actualité 66 minutes
18h40 Magazine d'actualité 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifique E=M6
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h50 Magazine de société Zone interdite 77 Inédit
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive Inédit
oooh25 Magazine d'information Enquête exclusive
01h50 Météo

La sélection

TF1

20h50

Les Tuche



Résumé

La famille Tuche vit des allocations chômage du mari, Jeff, à Bouzolles, dans le Nord de la France. Un billet de loterie, opportunément acheté dans le bon bureau de tabac, et les Tuche se retrouvent riches à millions. C'est décidé : Jeff, sa femme Cathy et leurs trois enfants vont jouir de leur soudaine fortune sous le soleil de Monaco, réalisant l'un des rêves de Cathy. Leur nouvelle villa est immense, leur crêmaillère bien préparée. Mais une seule invitée se présente : Mouna, une voisine, tout de même flanquée de ses deux enfants, Salma et Jean-Wa. Mouna s'entremet, et les Tuche sont admis dans la jet-set. Leur comportement surprend...

2

20h47

Les Tuche



Résumé

La famille Tuche vit des allocations chômage du mari, Jeff, à Bouzolles, dans le Nord de la France. Un billet de loterie, opportunément acheté dans le bon bureau de tabac, et les Tuche se retrouvent riches à millions. C'est décidé : Jeff, sa femme Cathy et leurs trois enfants vont jouir de leur soudaine fortune sous le soleil de Monaco, réalisant l'un des rêves de Cathy. Leur nouvelle villa est immense, leur crêmaillère bien préparée. Mais une seule invitée se présente : Mouna, une voisine, tout de même flanquée de ses deux enfants, Salma et Jean-Wa. Mouna s'entremet, et les Tuche sont admis dans la jet-set. Leur comportement surprend...

3

20h45

Les enquêtes de Morse



Résumé

La British Imperial Electric, l'usine d'armement tenue par Henry Broom, reçoit en visite officielle une délégation arabe, potentiellement intéressée par les nouveaux missiles sol-air. C'est alors qu'on découvre le cadavre d'un des employés, Percy Malleson, qui venait d'être embauché dans l'usine. Ce triste incident pourrait gâcher l'affaire. Aussi le commissaire Bright souhaite-t-il l'enquête la plus rapide possible. Il la confie à Thursday et Jakes, reléguant une fois de plus l'inspecteur Morse à des tâches balotteries. Mais quand Morse découvre que le meurtre révèle en fait des secrets bien gênants, le commissaire fait volte-face. Tout ne doit pas se savoir...

CANAL+

20h55

Saint-Etienne / Marseille



Résumé

Grand classique du championnat de France, le duel entre l'AS Saint-Etienne et l'Olympique de Marseille revêt une importance particulière pour les Phocéens, qui espèrent stopper l'hémorragie de ces dernières semaines et rebondir sur la pelouse de Geoffroy-Guichard. Mais les Stéphanois, avec Romain Hamouma et Brandao, bien calés dans le peloton de tête, rêvent de monter sur le podium en fin de saison et doivent donc se montrer intraitables à domicile. Au match aller, Mathieu Valbuena et les Marseillais s'étaient imposés face aux Verts, non sans difficulté (2-1).

M6

20h50

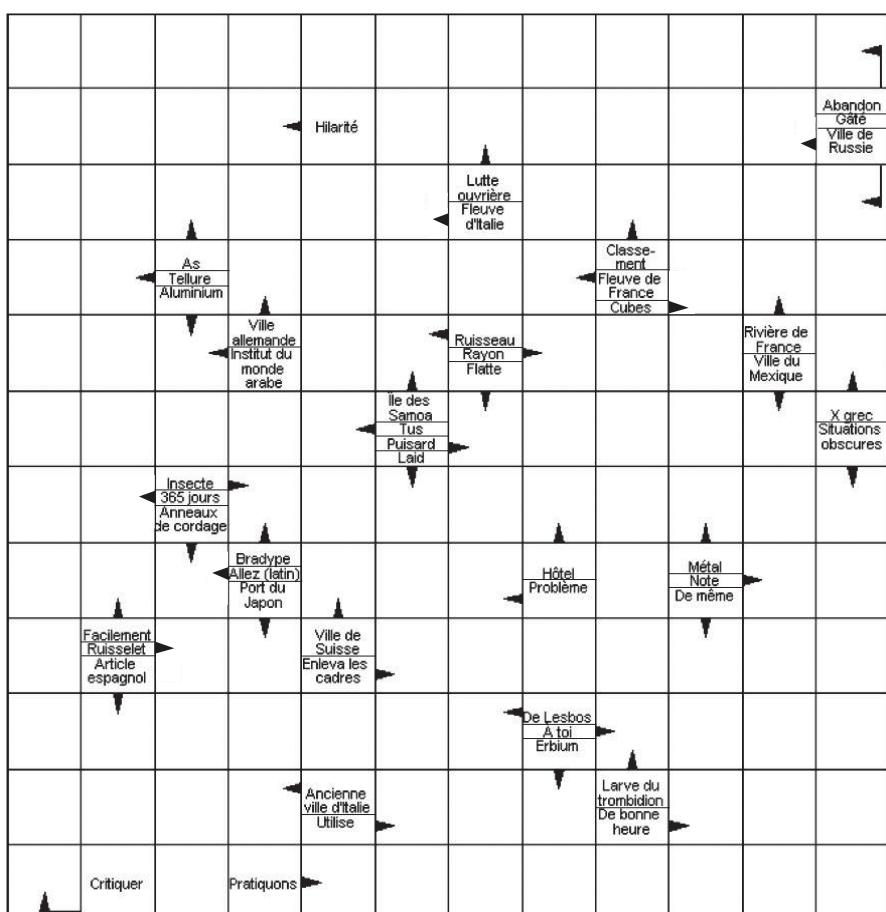
Zone interdite



Résumé

L'adage affirme que l'amour dure trois ans. Une fois la passion des débuts éteinte, les obstacles et les difficultés surgissent. Infidélité, problèmes d'argent, enfants qui prennent trop de place, lassitude ou surmenage : autant de raisons qui font que les couples se séparent. En France, un mariage sur deux finit par un divorce. Les couples en crise sont-ils condamnés à se séparer ? Pendant un an, quatre couples au bord de la rupture ont été suivis par les caméras de l'émission. Comment peut-on en arriver à se déchirer quand on s'est aimé ? Comment vivre avec l'autre lorsque le quotidien est devenu insupportable ? Comment savoir si l'on reste une chance de sauver son amour quand la vie de couple prend l'eau ? Thérapies à deux, défis personnels ou voyages au bout du monde peuvent s'avérer très utiles.

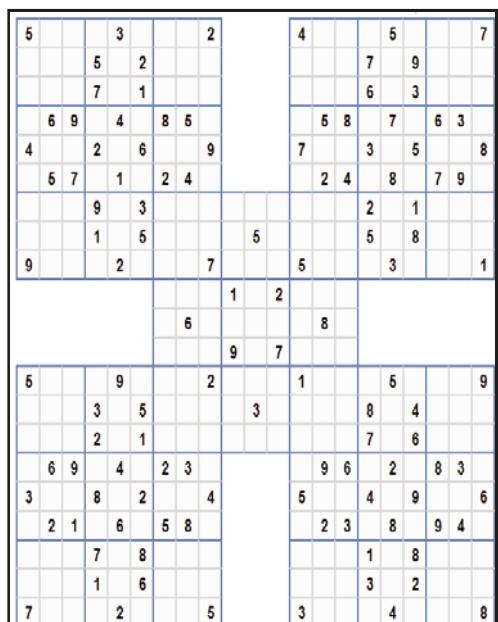
Mots fléchés n°513



Samouraï-sudoku n°513

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°513

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison gar
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'me étoffe - Toridis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Han-

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porterait un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d' éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coûte.

Proverbe français

C'est arrivé le 15 février

1986 : au Portugal, le candidat du Parti socialiste Mário Soares est élu président de la République avec 51 % des voix. C'est la première fois depuis 60 ans qu'un civil occupe la présidence du pays.

1989 : Roger-Patrice Pelat, ami de François Mitterrand, est inculpé dans l'affaire Pechiney pour «recel de délit d'initié».

1990 : adoption du drapeau de Hong Kong.

1990 : les États-Unis autorisent anarchistes et communistes à pénétrer sur le territoire national.

1992 : le gouvernement salvadorien et les représentants de la guérilla signent à Mexico un accord de paix mettant fin à douze années d'une guerre civile qui a fait 75 000 morts et ruiné le pays.

1994 : la Grèce interdit au commerce de la Macédoine de transiter par le port de Salonique.

2001 : Attentat meurtrier contre des pèlerins serbes au Kosovo : 7 morts.

2001 : Des avions britanniques et américains bombardent cinq batteries de DCA irakiennes autour de Bagdad, qui menaçaient l'aviation alliée : deux civils sont tués.

2011 : résolution no 1968 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Journée internationale du patrimoine canadien.

- France : Cérémonie annuelle d'hommage aux personnels de la gendarmerie décédés, victimes du devoir, jour anniversaire de la promulgation de la loi de 1791, portant création de la gendarmerie nationale.

LIGUE 1 - CR BELOUIZDAD**Réda Malek revient sur sa décision de démissionner**

Le président du CR Belouizdad (Ligue 1 de football) Réda Malek, est revenu samedi à de meilleurs sentiments, 24 heures après avoir annoncé sa démission à la fin du derby contre le MC Alger, perdu par son équipe (1-0) au stade du 20-Août-1955, dans le cadre de la 19e journée du championnat d'Algérie.

Le président du Chabab était, en effet, tellement découragé suite aux propos injurieux proférés à son égard par certains supporters, qu'il avait annoncé sa démission dans la foulée de la défaite de son équipe. «Après mûre réflexion, j'ai fini par me dire que le moment était mal choisi pour lâcher le club, j'ai donc décidé de rester et faire de mon mieux pour sortir le Chabab de cette crise», a-t-il déclaré à l'APS.

Réda Malek a annoncé, également, qu'il comptait se réunir avec le coach Abdelkader Iaïche dès dimanche pour essayer de comprendre ce qui ne va



pas, et surtout, ce qu'il y a lieu de faire pour relancer le parcours du club en championnat. Certaines rumeurs ont laissé entendre que cette réunion pourrait se terminer par le limogeage de l'actuel entraîneur en chef des Rouge et Blanc, pour rendement insuffisant, mais le président Réda Malek a écarté cette éventualité. «C'est nullement mon intention. J'étais même contre le limogeage du précédent entraîneur (l'Argentin Miguel Angel Gammoudi), car convaincu que le

problème du CRB ne réside pas dans le manque de compétence de son staff technique», a-t-il expliqué. «Notre équipe avait perdu un excellent gardien à l'intersaison, ainsi qu'un grand nombre de bons joueurs dans les autres compartiments, sans oublier le problème financier qui avait sapé le moral au reste de l'effectif. Donc, si le club a mal démarré la saison, c'est à cause de ces problèmes et non pas à cause de l'entraîneur», a indiqué M. Malek, laissant entendre clairement que pour l'heure, il n'envisage pas de procéder à un changement d'entraîneur.

Pour conclure, le président belouzadi a appelé les supporters à faire preuve de patience envers leur équipe, car selon lui, le redressement de la situation ne peut pas se faire d'un simple coup de baguette magique. «Pour moi, la priorité était d'essayer de remplacer les éléments partis à l'intersaison par des joueurs de valeur égale.

5^e EDITON DE LA COPA COCA-COLA EN ALGERIE COPA COCA-COLA : TOURNOI NATIONAL

28 FEVRIER ET 1^{ER} MARS

La cinquième édition de la Copa Coca-Cola Algérie sera organisée durant ce mois de février. Le tournoi final qui regroupe les meilleures jeunes joueurs au niveau national aura lieu les 28 février et 1er Mars prochains au stade de l'ITS à Ain Benian. Organisée chaque année en Algérie depuis 2010, la Copa Coca-Cola est une compétition de football ouverte à tous les jeunes footballeurs âgés entre 13 et 15 ans. Des tournois de qualifications ont été organisés sur tout le territoire national. En 2013 la compétition a intégré des participants des 35 plus grandes wilayas et plus de 412 matchs ont été disputés. «Les quatre premières éditions de la Copa Coca-Cola Algérie ont permis à 5 000 jeunes joueurs de disputer une vraie compétition de football. Nous avons soutenu le programme d'inscription au tournoi avec de larges campagnes publicitaires, et avons même permis aux jeunes de s'inscrire via le web et les réseaux sociaux.», a déclaré M. Wahib Benaïssa-Tahar, Directeur Général de Coca-Cola Algérie.

Sur le sujet de la compétition, M. Wahib Benaïssa-Tahar ajoute : «C'est une vraie compétition, et nous mettons en place des moyens considérables en termes de logistique et d'équipement. Les matches sont joués dans les meilleurs stades et se déroulent sous le contrôle d'arbitres officiels, dont le rôle est aussi d'apprendre à ces jeunes les lois du jeu et le fair-play. Les jeunes sont encadrés par des entraîneurs et des formateurs diplômés.

La Copa Coca-Cola est aussi un excellent outil de détection ; des sélectionneurs suivent l'ensemble des participants et désignent les meilleurs qui auront la chance de représenter l'Algérie au Tournoi international de la Copa Coca-Cola. Cela a déjà porté ses fruits puisque 6 joueurs ont déjà intégré les présélections de l'équipe Nationale des U17 de la Fédération Algérienne de Football. C'est une réussite et une grande fierté pour nous».

La Copa Coca-Cola a été organisée pour la première fois en 1998 au Mexique, puis s'est mondialisée et existe aujourd'hui dans plus de 60 pays. La Copa Coca-Cola est une formidable opportunité pour tous les jeunes amoureux du ballon rond. Chaque année, les meilleurs joueurs algériens de la Copa Coca-Cola bénéficient d'un stage de football à

l'étranger. Notamment en Afrique du Sud, à Londres chez le club de Chelsea, et à Madrid au stade Santiago Bernabeu.

M. Wahib Benaïssa-Tahar, insiste sur l'engagement de Coca-Cola dans le développement du football dans le pays : «Coca-Cola est un important sponsor du sport au niveau mondial. Nous avons des partenariats avec la FIFA pour la Coupe du Monde, avec le CIO pour les Jeux Olympiques et avec l'UEFA pour l'Euro. En Algérie qui est un grand pays de football, nous sommes également l'un des plus anciens sponsors de la FAF et de l'Equipe Nationale. Il était important pour nous de nous impliquer dans le domaine de la formation et de contribuer ainsi au développement du football et de la jeunesse en Algérie.»

A propos de Coca-Cola

The Coca-Cola Company est la plus grande compagnie de boissons au monde, rafraîchissant les consommateurs avec plus de 500 marques de boissons gazeuses et plates. Avec Coca-Cola en tête, marque la plus appréciée au monde, le portefeuille de notre compagnie représente 15 milliards de dollars en marques, parmi lesquelles Coca-Cola Light, Fanta, Sprite, Coca-Cola Zero, Vitaminwater, Powerade, Minute Maid, Simply, Georgia et Del Valle. À l'échelle mondiale, nous sommes le producteur N°1 de boissons gazeuses, de cafés prêts à boire, de jus et de boissons à base de jus. A travers le réseau de distribution de boissons le plus large au monde, les consommateurs de plus de 200 pays consomment nos produits à un taux d'environ 1,7 milliard de portions par jour. Avec un engagement continu pour construire des communautés durables, notre société soutient les initiatives qui réduisent notre empreinte écologique, favorisent un mode de vie sain et actif, créent un environnement de travail sécurisé pour nos collaborateurs, et stimulent le développement économique des communautés dans lesquelles nous opérons. En collaboration avec nos partenaires embouteilleurs, nous sommes classés parmi les 10 premiers employeurs du secteur privé dans le monde avec plus de 700.000 employés du système.

USM ALGER**Les joueurs appréhendent déjà le plafonnement des salaires**

Les négociations entre la direction de l'USM Alger (Ligue 1 de football) avec certains cadres de l'équipe dans la perspective d'une éventuelle prorogation de contrat sont «gelées» jusqu'à nouvel ordre, à l'instar du milieu de terrain international Hamza Koudri, dont le contrat s'achève en juin 2014. Une hésitation provoquée essentiellement par le nouveau barème salarial qui devrait entrer en vigueur à partir de l'an prochain et qui a conduit les joueurs à attendre si cette nouvelle loi sera applicable dès l'an prochain ou non. Ce qui est assez logique, car s'ils se réengagent dès maintenant, suivant le nouveau barème salarial, ils pourraient perdre une somme considérable si les hautes instances du football national décidaient de reporter le plafonnement salarial pour plus tard.

Sachant que dans le cas de certains joueurs internationaux, comme le mouloudéen Abderrahmane Hachoud, qui gagne actuellement plus de 300 millions de centimes par mois, le manque à gagner pourrait être de plus de deux milliards de centimes sur une durée de deux ans. C'est le cas de la nouvelle loi qui imposait un quota minimal de 7 jeunes joueurs, formés au club, par l'effectif senior, une directive qui n'a pas été appliquée par les autres clubs de Ligue 1 professionnelle. Mais la direction de l'USMA avait, en effet, foncé tête baissée dans l'application de cette nouvelle directive, en consacrant cinq de leurs 25 licences seniors aux Brahim Bekakchi, Samy Priou, Djamel Rabti, Karim Baïtèche et Djamel-Eddine Chettal qui, avec Zineddine Ferhat et Farouk Chafai, complétaient le quota des sept jeunes exigé parmi l'effectif senior. L'USMA a réalisé qu'elle était le seul club à avoir vraiment respecté cette nouvelle directive, car les autres formations, elles, avaient consacré la quasi totalité de leurs licences au recrutement de joueurs chevronnés. Les dirigeants du club usmiste avaient éprouvé d'énormes retraits, après cela, car eux étaient allés jusqu'à sacrifier leur meilleur buteur, Noureddine Deham, pour pouvoir procurer une licence à l'un des sept jeunes qu'ils venaient de promouvoir en senior. Ainsi, ayant compris à travers cette mésaventure que les nouvelles lois ne sont pas forcément applicables dès la première année, les joueurs qui ont été appellés dernièrement à prolonger leurs contrats respectifs, pour un nouveau bail, ont préféré temporiser. Par ailleurs, par souci de préserver ses meilleurs éléments en prévision des importantes échéances à venir, la direction de l'USMA a entamé les négociations avec les cadres de l'équipe, comme Nasreddine Khouamed, Nassim Buchema, Farouk Chafai et Zineddine Ferhat depuis plusieurs mois déjà. Les éléments qui avaient trouvé leur compte avaient prolongé leurs contrats dès lors, mais après la promulgation de la nouvelle loi, qui plafonne les salaires à seulement 1 200 000 DA/ mois, les autres ont préféré temporiser. Ayant réalisé que la plupart des clubs n'arrivaient pas à trouver une solution pour se sortir des crises financières aiguës qui les secouent depuis plusieurs années, les hautes instances du football national ont décidé de réagir, en promouvant une nouvelle loi, qui plafonne les salaires des joueurs à 1 200 000 dinars par mois.

Soduku N°512

8	7	5	2	6	9	1	3	4
3	6	4	8	5	1	7	9	2
1	2	9	7	4	3	5	6	8
7	4	1	9	3	8	2	5	6
2	3	6	4	7	5	8	1	9
9	5	8	6	1	2	4	7	3
4	8	7	5	6	3	2	1	9
5	9	3	1	2	4	6	8	7
6	1	2	3	8	7	9	4	5

5	9	6	2	3	1	4	8	7
2	1	3	4	8	7	9	5	6
8	4	7	6	5	9	1	2	3
9	6	1	3	7	2	8	4	5
7	5	8	1	4	6	2	3	9
3	2	4	5	9	8	7	6	1
7	3	8	6	9	4	2	5	1
2	5	4	1	7	8	9	6	3
1	6	9	5	3	2	7	4	8

7	3	8	6	9	4	2	5	1
2	5	4	1	7	8	9	6	3
1	6	9	5	3	2	7	4	8
7	3	8	6	9	4	2	5	1
2	5	4	1	7	8	9	6	3
1	6	9	5	3	2	7	4	8
7	3	8	6	9	4	2	5	1
2	5	4	1	7	8	9	6	3
1	6	9	5	3	2	7	4	8

Mots Croisés N°512

THESAURISEUR ■ ATON ■ OBIS ■ V
KUALALUMPUR ■ ATTELER ■ OSER
NESS ■ OKAS ■ BO
SS ■ MINER ■ RUS
A.SEN ■ LACETS
SOUSTRAIRE ■ A
C ■ P ■ EU ■ GALET
IMPORTUNS ■ L ■
TAO ■ IL ■ ESSAI
Y ■ TAMISEE ■ NO

Mots Fléchés N°512

HORTICULTURE ■ PERIR ■ AINES
GEAI ■ ONC ■ EN ■ ARCEAU ■ ESTOC
LET ■ BLATTE ■ R
VRILLER ■ ELFE
A ■ OUIREZ ■ LEV
NONNE ■ TELE ■ A
IN ■ CROIRE ■ ER
SETH ■ LEOPOLD
EGRENER ■ R ■ BE
RAIRE ■ ELEVES

LIGUE 2 (19^E JOURNÉE) - CRB 0 - MCA 1

Le Mouloudia à l'ultime seconde



Ferrah Menad

Le match ayant opposé le CRB au MCA a tenu toutes ses promesses. La preuve, il a été disputé jusqu'à la dernière minute et c'est aux visiteurs que le dernier mot est revenu puisqu'ils se sont imposés sur le score de 1 but à 0. Le CRB accula l'équipe mouloudéenne dans ses derniers retranchements et aurait pu ouvrir la marque à plusieurs reprises, n'était la maladresse de ses attaquants Bougy par deux fois, Rebih et Benaldjia ratent l'immanquable devant l'irréprochable gardien Djemili. Devant la pression exercée par les Rouge et Blanc, les protégés de Fouad Bouali n'avaient que leur courage à opposer. Néanmoins, les Chnaoua se risquaient à

FICHE TECHNIQUE :

Stade du 20-Août, temps printanier. Affluence record, trio d'arbitres M. Saïdi assisté de MM. Rezgane et Ferradjî

Avertissemens : Messaoudi (18'), M. Benaldjia (58') (CRB) ; Aksas (41') (MCA)

But : Zeghdane (90'+6') (MCA)

CRB : Chouih, Messaoudi, Tiza, Khoudi, Khellili, Mechkout, B. Benaldjia, M. Benaldjia (Bourekhba 69'), Attafen (Rebih 36'), Dehar (Hadjadj 82'), Bogy.

Ent : Yaïche

MCA : Djemili, Hachoud, Zeghdane, Bachiri (Bellaïd 34'), Aksas, Ghazi, Boucherit, Kacem (Daoud 74'), Yahia-Chérif, Djallit, Yachir (Lavatsa 66').

Ent : Bouali

F. M.

LIGUE 2 PROFESSIONNELLE (19^E JOURNÉE)

L'USMBA à l'arrachée, l'USM Blida nouveau dauphin

L'USM Bel Abbès a conservé son fauteuil de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle grâce à sa victoire à l'arrachée contre l'A. Boussâada (3-2), devançant de trois unités son nouveau dauphin l'USM Blida qui a étrillé son voisin l'USMM Hadjout (4-1), lors de la 19^e journée disputée vendredi.

L'équipe dirigée par Abdelkrim Bira a souffert pour s'imposer contre l'A. Boussâada dans un match à rebondissements. Menée au score à la pause sur deux réalisations de Messaoudi (44) et Nezouani, l'USMBA a réussi à renverser la vapeur en seconde période grâce notamment à un doublé de son buteur Ouznadji. A la faveur de cette victoire, la 10e de la saison, les coéquipiers de Hocine Achiou sont toujours aux commandes avec trois points d'avance sur leur premier poursuivant l'USM Blida, large vainqueur de l'USMM Hadjout (4-1). L'équipe de la ville des Roses a dominé une équipe de Hadjout qui avait la tête ailleurs à son quart de finale de Coupe d'Algérie contre le MC Alger mardi prochain.

Auteur d'un triplé, Noubli est l'artisan de ce succès qui permet à l'USM Blida de se hisser à la seconde place devant l'ASM Oran qui n'arrive plus à s'imposer à domicile depuis l'entame de la phase retour. Contre une équipe de l'O Médéa pourtant mal en point, les Oranais n'ont pas réussi à renouer avec la victoire malgré l'ouverture du score par Boudoumi à la 47^e minute. Nullement découragés par ce but, les visiteurs ont égalisé à la 70^e minute par Drifel. Une nouvelle contre-

performance qui voit l'ASMO glissée à la troisième position à quatre longueurs du premier.

L'US Chaouia, vainqueur en déplacement contre le CA Batna (2-1) est l'autre grand bénéficiaire de cette 19^e journée puisque l'équipe de Hadj Mansour partage la 3e position avec l'ASMO. Menée à la pause sur une réalisation de Bitam (39), l'USC est revenue de très loin en égalisant d'abord par Youcef-Khodja (65) avant que Demane Hamza n'offre les trois points de la victoire à son équipe dans le temps additionnel (90+3). En revanche, le WA Tlemcen est revenu bredouille de son déplacement à Merouana en s'inclinant (2-1) après avoir mené jusqu'à la 67^e minute, avant de céder dans le dernier quart d'heure.

De son côté, le MC Saida poursuit sa marche en avant en atomisant la lanterne rouge l'ES Mostaganem (4-0) et remonte à la sixième place. Dans le bas de classement, la cause est entendue pour l'ES Mostaganem après sa 14^e défaite, tandis que les choses ne s'arrangent guère pour l'USM Annaba, et les deux équipes de Batna, le CAB et le MSPB plus que jamais à la traîne.

Résultats :

USM Annaba - MSP Batna	0-0
ASM Oran - O Médéa	1-1
CA Batna - US Chaouia	1-2
USM Blida - USMM Hadjout	4-1
USM Bel-Abbès - A Boussâada	3-2
MC Saida - ES Mostaganem	4-0
AB Merouana - WA Tlemcen	2-1

CAN-2014 DAMES (QUALIFICATIONS-1ER TOUR ALLER), ALGÉRIE 2 - MAROC 0

Sérieuse option pour les Algériennes

Stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger), pelouse en bon état, affluence faible, arbitrage du trio malien : Konka Koulibaly, Myriam Koulibaly et Fanta Idrissa.

Buts :

Algérie : Naima Bouhani-Benziane (12 et 56)

Compositions des équipes :

ALGERIE : Kahina Tikenit, Fatima Sekouane, Houria Assak, Habiba Sadou, Faiza

Messaouer, Sihem Boutechiche, Lidia-Mounia Meraoui, Nacida Laifa, Fatima Bara,

Fatima Bekheda, Naima Bouhani-Benziane.

Entraîneur : Azzeddine Chih

MAROC : Errermichi, Samine, Skattou, Fadil, Lassiri, Benhaddou, Chebbak, Badri, Jerraidi, Acherkli, Idrissi, Kheirou, Ghziel, Daoudi, Rebba, Aït El Hadj, El Djazouli, Ch-hiri, Zerhouni.

Entraîneur : Abid Oubenaissa.

Said Ben

De retour après que ses activités étaient gelées depuis deux ans, la sélection algérienne dames de football a pris une sérieuse option pour la qualification au prochain tour en battant, dans la soirée de vendredi dernier, son homologue marocaine (2-0) au stade Omar Hamadi (Alger), en match aller du premier tour qualificatif au championnat d'Afrique des Nations CAN-2014.

Et comme l'a si bien déclaré en fin de match, la meilleure joueuse du match l'attaquante algérienne Naima Bouhani-Benziane : «Le plus important, c'est d'avoir réussi à l'emporter, sans encasser le moindre but à domicile, car c'est cela qui aurait pu procurer un avantage pour l'adversaire». En effet, les algériennes, ont certes, bien dominé la partie, mais



les Marocaines, ont été bien coriaces mettant parfois en péril la défense algérienne bien organisée autour de Habiba Sadou et Houria Assak.

Sous l'œil du coach des Verts, Vahid Halilhodzic, les algériennes ont dominé la première mi-temps, mais ont été victimes d'un excès de précipitation, car voulant marquer vite. Et pourtant, elles ont bien réussi à ouvrir la marque dès la 12e minute du jeu par l'attaquante, insaisissable, Bouhani-Benziane. On attendait qu'elles marquent un second but en cette première période, mais déconcentrées au moment fatidique à l'approche des buts, les joueuses du coach Azzeddine Chih ont manqué plusieurs occasions.

Persévérandes dans leur domination, les algériennes sont finalement parvenues à doubler la mise par la même Naima Bouhani à l'heure du jeu. Multipliant les rushs et maîtrisant la balle, les Algériennes n'ont pu ajouter d'autres buts pourtant bien dans leurs cordes. Exerçant un pressing constant sur les Marocaines les Algériennes ont bien donc raté plusieurs occasions nettes de scorer en fin de partie. Le match se termine donc en leur faveur sur le score de deux buts à zéro. Ce score est jugée sécurisant en attendant le match retour prévu le 1er mars prochain. Un

retour donc bien marqué par une belle victoire pour la sélection Algérienne qui n'avait pas pris part aux éliminatoires de la dernière édition du Championnat d'Afrique des Nations disputée en 2012 en Guinée Equatoriale. Dans le cas d'une qualification pour le second et dernier tour qualificatif, les Algériennes rencontreront le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie qui disputaient leur match, hier, au moment où nous sommes sous presse.

A noter que seize équipes sont concernées par le premier tour des éliminatoires de la CAN-2014, tandis que le Nigeria, l'Ethiopie et le Mozambique sont directement qualifiés après le forfait de leurs adversaires respectifs.

Il est utile de rappeler que ce Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la coupe du Monde 2015 au Canada.

Enfin et en vue du match retour décisif au Maroc, la sélection algérienne effectuera dès mercredi prochain un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger).

Le coach national devra reconduire le même groupe qui a été convoqué pour la première manche.

Ils ont déclaré :

Azzeddine Chih (Algérie) : «Nous avons réalisé un bon match dans l'ensemble, face à une bonne équipe marocaine. Nous avons réussi à les (Marocaines) bousculer d'entrée. C'est une bonne chose d'avoir inscrit notre premier but assez tôt. Nous avons réussi à inscrire le second au bon moment. Ce 2 à 0 est un bon résultat, même si on pouvait marquer plus de buts. Rien n'est encore gagné, il faudra faire le nécessaire au retour où ce sera difficile.

Abid Oubenaissa (Maroc) : «On est venu à Alger tout en misant sur notre gardienne pour réussir une bonne performance. Finalement, c'est notre gardienne qui est passée à côté aujourd'hui. D'ailleurs, nous avons encaissé les deux buts sur des erreurs de sa part. Malgré ce 2 à 0, la qualification reste jouable, d'autant plus que nous allons récupérer deux joueuses titulaires, absentes aujourd'hui. Nous y croisons toujours.

Naima Bouhani-Benziane (Joueuse Algérie) : «Le plus important, c'est d'avoir réussi à l'emporter, sans encasser le moindre but à domicile, car c'est cela qui aurait pu procurer un avantage pour l'adversaire. Notre équipe devra s'accrocher au Maroc et réussir un autre grand match pour espérer se qualifier, car l'adversaire n'a pas encore dit son dernier mot. Il pourrait donc nous créer une mauvaise surprise, surtout si on se relâche». a-t-elle ajouté. Naima Bouhani-Benziane avait joué un rôle déterminant dans la victoire de l'EN contre le Maroc, en match aller du premier tour qualificatif pour la CAN-2014, en inscrivant un joli doublé, qui était d'ailleurs le score final de ce derby.

Mais plus qu'une joueuse adroite devant les buts, la très active N° 9 de la sélection algérienne avait également apporté un plus dans le travail défensif, en pesant énormément sur la charnière centrale de l'équipe adverse. Elle a été également très présente, car son statut de pure attaquante de pointe, ne l'a pas empêchée de transmettre des passes intéressantes à ses coéquipières, dont deux dans le der-

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Nabil Bentaleb opte pour l'Algérie

Le milieu algérien de Tottenham (Premier League anglaise), Nabil Bentaleb (19 ans), a officiellement opté pour l'équipe algérienne de football, et sera convoqué pour le match amical face à la Slovénie, prévu le 5 mars prochain à Blida, en vue de la coupe du monde 2014 au Brésil (12 juillet-13 juillet), a annoncé vendredi soir la fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

«M. Mohamed Raouraoua, président de la FAF a, en effet, rencontré aujourd'hui (vendredi) le jeune sociétaire de Tottenham, qui lui a remis l'engagement écrit réglementaire qui atteste de sa volonté de jouer pour les couleurs de l'Algérie, pays de ses parents», précise la FAF. Nabil Bentaleb sera convoqué pour le prochain stage de préparation des Verts, prévu à partir du 1 mars au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match contre la Slovénie.

Bentaleb, révélé au public il y a quelques semaines lorsqu'il a fait son entrée en cours de jeu lors d'un match de championnat de son équipe le 22 décembre dernier, est en train de s'illustrer au point d'enchaîner six titularisations de rang en championnat. Formé au club de Lille OSC, le joueur a été contraint de quitter la France après avoir échoué à s'imposer dans sa formation. Il avait rejoint Tottenham en janvier 2012.

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL (25^e)

90 minutes de jeu pour Medjani, Valenciennes cale à Paris

Le FC Valenciennes, où évolue le défenseur international algérien, Carl Medjani, a chuté vendredi soir à Paris face au PSG (3-0), en ouverture de la 25^e journée du championnat de France de football de Ligue 1, une défaite qui laisse le club nordiste en position de relégable.

Les trois buts de la victoire ont été inscrits par Lavezzi (18e), Ibrahimovic (50e), et Kalmacher (52 c.c.s.).

Avant cette probante victoire, le PSG compte désormais 8 points d'avance sur son dauphin Monaco (2e), seule équipe encore peut-être en mesure de contrarier sa quête d'un 2^e titre consécutif de champion de France, qui se déplace à Bastia de l'international algérien, Ryad Boudebouz, ce samedi (17h00). Titularisé par l'entraîneur Ariel Jacobs, Medjani, a pris part à l'intégralité de cette rencontre, dans son rôle habituel de défenseur axial. Medjani (28 ans) est retourné en France après un passage de six mois voué à l'échec avec le champion de Grèce en titre, l'Olympiakos, qu'il a rejoint en provenance de Monaco (L1, France).

Le joueur algérien a fait l'objet d'un prêt à Valenciennes jusqu'à la fin de la saison.

À l'issue de cette défaite, la 14^e depuis le début de la saison, le FC Valenciennes reste relégable, avec une peu enviable 18^e place au classement de la Ligue 1 avec 21 points.

Bouheni : «Nous avons pris une option sérieuse pour la qualification»

L'avant-centre de la sélection algérienne (dames) de football, Naima Bouhani-Benziane, a estimé que le résultat réalisé vendredi soir au stade Omar Hamadi (Bologhine) face au Maroc (2-0), en match aller des éliminatoires de la CAN-2014, «constitue une option sérieuse pour la qualification» «Le plus important, c'est d'avoir réussi à l'emporter, sans encaisser le moindre but à domicile, car c'est cela qui aurait pu procurer un avantage pour l'adversaire», a déclaré à l'APS Naima Bouhani-Benziane. Ayant réussi à garder le score pour autant encaisser le moindre but, la meilleure joueuse de l'équipe nationale s'est dite optimiste quant à une éventuelle qualification pour le prochain tour. «Notre équipe devra s'accrocher au Maroc et réussir un autre grand match pour espérer se qualifier,

car l'adversaire n'a pas encore dit son dernier mot. Il pourrait donc nous créer facilement une mauvaise surprise, surtout si on se relâche», a-t-elle ajouté. Naima Bouhani-Benziane avait joué un rôle déterminant dans la victoire de l'EN contre le Maroc, en match aller du premier tour qualificatif pour la CAN-2014, en inscrivant un joli double, qui était d'ailleurs le score final de ce derby.

Mais plus qu'une joueuse adroite devant les buts, la très active N° 9 de la sélection algérienne avait également apporté un plus dans le travail défensif, en pesant énormément sur la charnière centrale de l'équipe adverse. Elle a été également très présente, car son statut de pure attaquante de pointe, ne l'a pas empêchée de transmettre des passes intéressantes à ses coéquipières, dont deux dans le der-

nier quart d'heure de la rencontre, qui auraient pu devenir des passes décisives si Bekheda et Laifa l'avaient concrétisé en buts. «Les activités de l'EN étaient gelées depuis deux ans et pour mon retour aux devants de la scène, je tenais à faire bonne figure, d'autant que le match allait se jouer à Alger et face à un club voisin», a-t-elle conclu. Le match retour est prévu entre le 28 février et le 2 mars prochains. Seize équipes sont concernées par le premier tour des éliminatoires, alors que le Nigeria, l'Ethiopie et le Mozambique sont directement qualifiés après le forfait de leurs adversaires respectifs. Le Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie du 11-24 octobre, est qualificatif pour la Coupe du Monde 2015 au Canada.

En cas de qualification pour le second et dernier tour qualificatif, les Algériennes rencontreront le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. La phase finale de la CAN-2014 aura lieu en Namibie du 11-24 octobre prochain, une compétition qualificative pour la Coupe du Monde 2015 au Canada.

APS

Les Algériennes en stage à partir de ce mercredi à Sid Moussa

L'équipe algérienne de football (dames) effectuera à partir du mercredi 19 février un stage préparatoire au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match retour en déplacement face au Maroc, prévu le 1er mars, comptant pour le premier tour qualificatif au champion-

nat d'Afrique des Nations CAN-2014, a appris l'APS samedi auprès du staff technique national. Les joueurs du sélectionneur Azzeddine Chih ont remporté vendredi, au stade Omar Hamadi, la première manche en venant à bout de leur homologues marocaines (2-0), grâce à doublé signé Naima



Les stars du Mondial

FRANK LAMPARD



Frank James Lampard, Jr., né le 20 juin 1978 à Romford, Londres, est un footballeur anglais évoluant à Chelsea. Il en est le vice-capitaine et le meilleur buteur en activité avec plus de 200 buts inscrits depuis 2001. Pilier en club ou en sélection, Lampard s'est vite affirmé comme l'un des meilleurs milieux de terrain au monde et un des rares joueurs dit « à l'anglaise », finissant second aux classements de meilleur footballeur de l'année et du Ballon d'or en 2005. Considéré par beaucoup comme l'un des meilleurs milieux de terrains de sa génération, Lampard est une légende dans son club de cœur pour lequel il est devenu le meilleur buteur de tous les temps grâce à son doublé face à Aston Villa le 11 mai 2013. Il dépasse de ce fait Bobby Tambling (202 buts).

Style de jeu

Frank Lampard dispose d'une frappe puissante et précise lui permettant de tirer assez loin du but et d'être dangereux sur coups de pied arrêtés. Il a également une très bonne vision de jeu et est capable de distribuer de bonnes passes à ses coéquipiers; ce qui compense sa lenteur bâille au pied. Joueur physique, ce qui lui permet de gagner beaucoup de ses duels, grâce à un sens du but rare pour un milieu de terrain, Lampard est souvent décisif et considéré comme l'un des tout meilleurs milieux de terrain au monde.



SÉLECTION NATIONALE

Frank Lampard débute en équipe d'Angleterre à l'âge de 21 ans lors d'un match contre la Belgique, le 10 octobre 1999, mais il n'est plus appelé jusqu'en 2001.

De 2001 à 2002, il commence à être rappelé en équipe nationale par le nouveau sélectionneur Sven-Göran Eriksson, mais il ne fait pas partie de l'équipe anglaise lors de la coupe du monde 2002, le sélectionneur préférant Joe Cole ou Owen Hargreaves.

Lors de la saison 2003-2004, il est de nouveau régulièrement appelé en sélection. Il marque son premier but en sélection nationale le 20 août 2003, lors de la victoire (3-1) sur la Croatie en match amical. Il marque son second but contre l'Islande.

Il participe ensuite à l'Euro 2004, marquant 3 buts. À cette occasion, il est désigné meilleur joueur de l'équipe d'Angleterre par les supporteurs.

Il termine meilleur buteur pour l'équipe d'Angleterre lors des qualifications pour la coupe du monde 2006, en marquant à 5 reprises respectivement contre l'Autriche, le Pays de Galles, l'Irlande du nord, encore l'Autriche et enfin contre la Pologne.

Frank Lampard marque son 100 but en sélection lors de la victoire (6-0) en match amical contre la Jamaïque peu avant la Coupe du monde 2006.

Frank Lampard marque le 16 août 2006, lors de la victoire (4-0) des anglais face à la Grèce en match amical.

Il marque l'unique but de l'équipe d'Angleterre lors de la défaite en match amical contre l'Allemagne.

Frank Lampard marque un but contre Croatie lors du dernier match de qualification pour l'Euro 2008, mais c'est insuffisant pour qualifier l'Angleterre car le match se solde par une défaite (2-3), alors qu'il ne leur suffisait que d'un point du match nul pour se qualifier. Frank Lampard inscrit son 150 but en sélection au cours de la victoire de (4-0) contre la Slovaquie en match amical. Il continue sur sa lancée en sélection et marque 4 buts lors des qualifications pour la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud dont un doublé contre la Croatie (5-1). Le 27 juin 2010, face à l'Allemagne en huitième de finale de la Coupe du monde, il marque un but qui heurte la transversale avant de rebondir derrière la ligne de but de

35 cm, cependant le but n'est pas accordé par l'arbitre de touche. L'Angleterre finit par être éliminée de la Coupe du monde à la fin de ce match perdu (4-1) et voit ses chances de regagner la coupe du monde après 44 ans s'envoler.

Le 9 février 2011, Frank Lampard est choisi comme capitaine pour le match amical face au Danemark, c'est une première pour lui qui n'avait auparavant jamais porté le brassard de capitaine en sélection ; il ne termine pas le match et se fait remplacer à la fin de la 1re mi-temps. L'Angleterre gagne le match par 2 buts à 1.

Le 4 juin 2011, Lampard a joué 86 fois en équipe d'Angleterre A et marqué 20 buts. Frank Lampard, après son retour de blessure, enchaîne avec deux buts consécutifs sur penalty en deux matches lors des matches de qualifications pour l'Euro 2012, ce qui porte son total de buts en sélection à 22.

Le 2 septembre 2011, lors du match contre la Bulgarie comptant pour la qualification à l'Euro 2012, Frank Lampard n'est pas choisi comme titulaire pour le match et il est donc remplaçant bien que figurant sur la feuille de match, c'est en effet la première fois en quatre ans que Lampard débute un match de sélection sur le banc de touche, ce qui fait penser à la presse britannique que le sélectionneur Fabio Capello veut écarter petit à petit Frank Lampard de la sélection.

Le 12 novembre 2011, pour le match amical contre l'Espagne, Frank Lampard est choisi pour être capitaine de l'équipe d'Angleterre pour la 2e fois de sa carrière ; du fait de la non-titularisation de John Terry, capitaine habituel des Three lions. Au cours de ce match, il marque l'unique but du match à la 49^e minute et il sort à la 57^e minute sous l'ovation du public anglais. Le 16 mai 2012, il est convoqué par le sélectionneur anglais Roy Hodgson dans la liste des 23 joueurs pour l'Euro 2012. Victime d'une lésion à la cuisse lors d'un entraînement, il déclare finalement forfait pour l'Euro 2012, le 31 mai 2012. Le 15 août 2012, Lampard est désigné capitaine par Roy Hodgson lors du match amical gagné (2-1) contre l'Italie. Lors du premier match de qualification pour le Mondial 2014, Frank Lampard marque un doublé contre la Moldavie pour une victoire finale de (5-0), il porte ainsi son total en sélection à 25 buts. Le match suivant, Lampard inscrit un penalty face à l'Ukraine pour permettre à l'Angleterre d'arracher le point du match nul (1-1).

Le 10 septembre 2013, lors d'un match des Éliminatoires de la Coupe du monde 2014 face au Ukraine (0-0), Frank Lampard devient le 8^e international anglais à atteindre la barre des 100 sélections.

Algérie - France

Pires

que ce que l'on croyait

La juriste algérienne, Me Fatima Benbrahim, a exprimé sa «stupéfaction» d'apprendre que les retombées radioactives des essais nucléaires français dans le Sahara algérien sont «pires que ce que l'on croyait», affirmant que la France «doit rendre des comptes» sur cette question.

«Nous savons depuis longtemps que les conséquences des essais nucléaires dans le Sahara sont beaucoup plus graves que ce qu'en disait la France, mais là, on découvre que c'est toute l'Algérie qui a été touchée et même tous les pays de l'ancienne Afrique de l'Ouest coloniale», a-t-elle dit dans un entretien accordé au journal *Le Parisien*. Ce quotidien français a publié en exclusivité la carte classée jusqu'à «Secret-défense» par l'armée française, sur les retombées radioactives des essais nucléaires en Algérie.

Aujourd'hui, a dit M^e Benbrahim, «la France doit rendre des comptes», soulignant que «le mythe de la 'bombe propre' est fini» et que «c'est un crime continu que nous subissons depuis cinquante ans». Elle a indiqué, également, que «contrairement à ce que disait la France, les zones de tirs des bombes étaient loin d'être inhabitées», ajoutant qu'aujourd'hui, elle défend des gens exposés à l'époque, mais aussi leurs enfants, les nomades qui ont traversé ces zones depuis des décennies, et les jeunes qui ont fait leur service militaire dans ces lieux, décomptant, ainsi, «des dizaines de milliers de victimes potentielles». Dans le Grand Sud, a-t-elle ajouté, le diabète, la leucémie, la stérilité, les affections de la thyroïde, qui sont des maladies caractéristiques des radiations, «ont explosé ces dernières années».

Me Benbrahim a relevé, par ailleurs, que lorsque l'armée française a quitté les sites de tirs, en 1967, elle a emporté toutes les archives avec elle, «ce qui rend compliqué de savoir quelles sont les zones touchées par ces essais». Elle a rappelé, à ce propos, qu'en partant, les militaires français ont enfoui des tonnes de matériels radioactifs, sans laisser la cartographie et que depuis, des habitants se sont servi, ont récupéré du métal, du cuivre, au péril de leur vie». «La loi d'indemnisation des vétérans français exclut les populations algériennes. C'est un scandale», s'est-elle effusquée, soutenant que cette loi «doit être ouverte à toutes les victimes». «L'armée française doit nous donner les archives et cesser de se protéger derrière le Secret-défense», a encore déclaré Me Benbrahim, ajoutant, en outre, que la France «doit nous aider à décontaminer les montagnes de déchets et soutenir des programmes de soin». Elle a souligné, à ce sujet, que les Algériens victimes de cancers dans le Grand Sud, doivent se rendre à Alger pour se soigner. Me Fatima Benbrahim, avocate à la Cour d'Alger, agrée à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, est l'auteur de nombreuses contributions dans différents séminaires et forums internationaux sur les aspects juridiques relatifs aux conséquences des explosions nucléaires françaises au Sahara algérien.

Lors d'un colloque international, ayant pour thème «L'impact humanitaire des armes nucléaires», organisé récemment dans la capitale française, la juriste algérienne avait déclaré que les expériences et explosions nucléaires au Sahara algérien «demeurent un parfait crime contre l'humanité et de ce fait restera imprescriptible donc voué à contraindre leurs auteurs à reconnaître d'abord puis à réparer les dommages constatés».

Elle a également relevé le caractère «sélectif et limitatif» de la loi Morin relative à la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires, dans la mesure où il est fait abstraction des victimes algériennes et des dégâts environnementaux causés au Sahara algérien.

APS



Une carte déclassifiée sur les essais nucléaires français au Sahara dévoilée par le journal *Le Parisien*

Classée «Secret-défense» pendant des décennies, la carte de l'armée française sur les essais nucléaires dans le Sahara algérien, vient d'être déclassifiée dans le cadre de l'enquête pénale induite par ces essais ont «nettement été dépassées» à certains endroits, comme à Arak, près de Tamanrasset où l'eau était fortement contaminée, mais, aussi dans la capitale tchadienne N'Djamena, alors que dans les documents classés «Secret-défense», les militaires français assuraient que ces normes étaient «généralement très faibles».

«Sauf que les normes de l'époque étaient beaucoup moins strictes que maintenant et que les progrès de la médecine ont démontré depuis, que même à de faibles doses, la radioactivité peut déclencher, dix, vingt, ou trente ans plus tard de graves maladies», commente Bruno Barillot spécialiste des essais nucléaires, dans sa synthèse des documents déclassifiés, dont l'APS a obtenu une copie.

«La carte de zonage des retombées de "Gerboise bleue" montre que certains radioéléments éjectés par les explosions aériennes, tel l'iode 131 ou le céium 137 ont pu être inhalés par les populations malgré leur dilution dans l'atmosphère», explique Bruno Barillot, ajoutant que personne, aujourd'hui, n'ignore que ces éléments ra-

moitié de la Sicile (Italie).

Se fondant sur les données du document qu'il a publié, *Le Parisien* souligne que les normes de radioactivité induite par ces essais ont «nettement été dépassées» à certains endroits, comme à Arak, près de Tamanrasset où l'eau était fortement contaminée, mais, aussi dans la capitale tchadienne N'Djamena, alors que dans les documents classés «Secret-défense», les militaires français assuraient que ces normes étaient «généralement très faibles». «Sauf que les normes de l'époque étaient beaucoup moins strictes que maintenant et que les progrès de la médecine ont démontré depuis, que même à de faibles doses, la radioactivité peut déclencher, dix, vingt, ou trente ans plus tard de graves maladies», commente Bruno Barillot spécialiste des essais nucléaires, dans sa synthèse des documents déclassifiés, dont l'APS a obtenu une copie.

«La carte de zonage des retombées de "Gerboise bleue" montre que certains radioéléments éjectés par les explosions aériennes, tel l'iode 131 ou le céium 137 ont pu être inhalés par les populations malgré leur dilution dans l'atmosphère», explique Bruno Barillot, ajoutant que personne, aujourd'hui, n'ignore que ces éléments ra-

dioactifs sont à l'origine de cancers ou de maladie cardio-vasculaires.

Ce spécialiste a dénoncé, par ailleurs, le fait que pour l'instant le fonctionnement de reclassification «n'est pas satisfaisant» et qu'il faut réformer l'accès à ces informations si on veut connaître la vérité».

«Malgré la déclassification de quelques documents, depuis 2013, dont le contenu semble avoir échappé aux censeurs de la Commission consultative, il faut noter la frilosité du ministère de la défense dans sa politique de déclassification des documents, encore couverts par le 'Secret-défense', et qui ne doit pas faire illusion», a noté Bruno Barillot.

Il s'agit avant tout, a-t-il dit, au travers des documents sélectionnés par les autorités militaires, de «justifier le discours tenu depuis plus d'un demi-siècle sur les essais 'propres', sur la quasi inocuité sanitaire des retombées radioactives, et sur les essais souterrains 'parfaitement contenus'».

«Le tout étant couronné par un système dit d'indemnisation des victimes des essais nucléaires» qui rejette la quasi-totalité des dossiers au prétexte que le risque encouru» par les victimes était «négligeable», a-t-il ajouté.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE À PARTIR DE MILA Le dossier de l'indemnisation n'est pas clos

Le dossier de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français en Algérie «est pas clos et dépasse le cadre des personnes» car il s'agit aussi de définir les mécanismes de prise en charge de l'environnement pollué et classé comme zone interdite aux personnes, a affirmé samedi à Mila le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbès.

«Le dossier des essais nucléaires effectués par la France en Algérie est lourd voire difficile, et le débat sur ce sujet n'est pas clos. L'indemnisation dépasse le cadre des personnes et pose aussi le problème de l'environnement qui a été pollué suite à ces essais et qui est classé comme zone interdite d'accès aux personnes», a déclaré à l'APS, M. Abbas, en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdellmalek Sellal, dans la wilaya de Mila.

Tout en notant que les répercussions des essais nucléaires sont perceptibles au-delà de 40 ans, le ministre a ajouté que le «débat actuel» doit se focaliser sur la recherche de «mécanismes et procédures qui permettront aux deux pays de s'entendre sur l'indemnisation que la France

doit à l'Algérie». Il a souligné, à ce propos, que cela se fera à long terme, précisant que l'avancée de ce dossier dépend des relations entre les deux pays. Le ministre des Moudjahidine a, par ailleurs, rappelé que la France a promulgué des lois qui indemnissent les victimes des essais nucléaires ayant fourni des dossiers mais «à titre individuel», conviant, dans ce cadre, les médias à s'intéresser «de plus près» à ce dossier car «l'histoire de l'Algérie est riche en enseignements».

A noter que le quotidien français *Le Parisien* a publié, dans son édition de vendredi, un document classé, pendant des décennies, «Secret-défense» et qui vient d'être déclassifié dans le cadre de l'enquête pénale déclenchée par des vétérans des campagnes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien.

Il s'agit d'une carte qui révèle que de vastes zones de contamination sont restées secrètes durant des décennies. C'est ce qui révèle, aussi, l'étendue des retombées radioactives des essais nucléaires français au Sahara algérien.